

ACADÉMIE ROUMAINE
BULLETIN
DE LA
SECTION HISTORIQUE

PUBLIÉ
AVEC LE CONCOURS DE LA
FONDATION ROYALE FERDINAND I-ER

SOUS LA DIRECTION DE

N. IORGA

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

TOME XVIII

E X T R A I T
UNE VILLE „ROMANE“
DEVENUÉ SLAVE: RAGUSE
PAR
N. IORGA

BUCAREST

1931.

ACADÉMIE ROUMAINE

BULLETIN

DE LA

SECTION HISTORIQUE

PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DE LA
FONDATION ROYALE FERDINAND I-ER

SOUS LA DIRECTION DE

N. IORGA

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE

TOME XVIII

E X T R A I T

UNE VILLE „ROMANE“
DEVENUE SLAVE: RAGUSE

PAR

N. IORGA

BUCAREST

1931.

UNE VILLE „ROMANE“ DEVENUE SLAVE: RAGUSE
— TROIS CONFÉRENCES DONNÉES EN SORBONNE —
PAR N. IORGA.

I.

ORIGINES. RAPPORTS AVEC VENISE

Je dois commencer par m'excuser de l'exiguité du sujet que j'entends traiter pendant quelques conférences, puisque Raguse est quelque chose de très petit. Aujourd'hui, elle ne représente qu'une ville de province, un port très peu fréquenté du royaume de Yougo-Slavie, et, alors, si l'on tient compte de l'étendue territoriale et de la population, il ne faudrait pas consacrer ici, à Paris, à la Sorbonne, trois conférences à l'histoire et, plus que cela, au sens intime de ce qu'a été Raguse.

Mais je crois que, depuis quelque temps, dans la façon de considérer les pays et les nations, il y a une différence avec le passé. Auparavant, on tenait compte des grandes masses et des grands territoires; quiconque disposait d'un grand territoire et représentait un grand nombre d'habitants avait le droit d'être considéré; on pouvait en parler sans abuser, tandis que, maintenant, on commence à s'apercevoir que ce n'est pas la meilleure façon de présenter l'histoire de l'humanité dans son ensemble ou dans les chapitres dont elle se compose. Il y a de grands territoires qui, pour une certaine époque, signifient assez peu: ceux qui n'ont ni le caractère représentatif, ni un autre caractère, très intéressant, celui de l'initiative. Ainsi un grand pays, c'est-à-dire une nation très importante, qui ne représente cependant que son propre passé, qui ne donne pas une direction à la vie de l'humanité, resterait très respectable, mais, du moment qu'elle n'est ni représentative, ni facteur d'initiative, elle peut céder le pas à une autre, à une petite nation

fixée sur un territoire insignifiant, mais qui a un de ces caractères, ou les deux.

On passe alors des macrocosmes de l'histoire à des pareils microcosmes, qui peuvent être très intéressants. Et parmi les microcosmes du moyen-âge, et même, dépassant cette époque, des premiers siècles de l'histoire moderne, je ne connais pas de plus intéressant que Raguse.

On le savait déjà, et quelqu'un qui pouvait écrire mieux que tout autre l'histoire de Raguse, un des plus grands érudits de notre époque, feu Jireček, l'historien des Bulgares et ensuite des Serbes aussi, que j'ai connu à Raguse même, dans cette charmante ville qui peut subir la comparaison la plus critique avec les plus belles villes italiennes du littoral opposé, avait recueilli des matériaux d'une richesse inouïe. J'ai été témoin de la façon dont il travaillait: non seulement il avait exploré toutes les archives de Raguse — et elle possède des archives qui vont de la fin du XIV^e siècle à la chute de la république, donc en 1804—, non seulement il avait exploré tout ce dépôt, même les pièces qui pouvaient paraître insignifiantes,—mais il aimait dire que „au moyen-âge, il n'y a rien qui ne soit intéressant”—, les copiant sur du papier qui avait les mêmes dimensions que l'original et ne manquant pas de compter les mots de sorte que chaque ligne de sa copie correspondait aux lignes de l'original, mais il s'était déjà essayé à en composer un ouvrage de synthèse. Aimant comme un poète cette cité unique, belle par l'endroit où elle est placée, belle par ses admirables vallées, par sa mer bleue comme la mer d'Afrique, par la végétation si riche qui l'entoure, par sa signification historique, qu'il avait découverte, il avait rédigé l'instructive préface écrite en latin pour l'admirable livre des Statuts de Raguse, recueillis par Bogisić¹, pour ce recueil de coutumes populaires, d'emprunts aux lois byzantines et d'influences vénitiennes, qui est de toute première importance. Ayant pré-

¹ *Liber statutorum civitatis Ragusii, compositus anno 1272, ed. V. Bogisić et C. Jireček, Zagreb 1904* („Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium”, IX). Cf. Bogisić, *Le Statut de Raguse*, Paris 1893 (extrait de la „Nouvelle Revue historique de droit français et étranger”, juillet-octobre 1893); Gelcich, *Delle istituzioni marittime e sanitarie della repubblica di Ragusa*, Trieste 1882.

paré son histoire de Raguse et ne l'ayant pas écrite, il disait, dans cette préface, que la république dalmatienne mérite d'être étudiée parce que „dans cette cité de l'Adriatique se réunissent les usages et les moeurs des Romains, des Grecs et des Slaves”; c'est un pays de synthèse. Des races tout à fait différentes: d'abord race illyrienne; influence grecque, très forte jusqu'à un certain moment; colonisation romaine, tellement importante que la plupart des inscriptions qu'on a recueillies sur le territoire de Raguse sont des inscriptions latines¹.

Et après les Illyres, les Grecs, les Romains il y a eu une forte poussée slave. Raguse s'est slavisée peu à peu. On le verra surtout dans la seconde conférence, celle-ci devant fixer le premier caractère de cette ville, ce caractère qui n'est pas italien, qui est „romain” dans un sens tout à fait original, presque unique, sens qui s'est perdu dès la fin du XV^e siècle. Car vers 1470 on discutait au Sénat de Raguse, aux Pregadi, aux Rogati de Raguse s'il fallait employer encore dans les délibérations le slave, l'italien ou l'ancien ragusain. Après de longs débats on se décida à maintenir „notre ancienne langue ragusaine”. Décision qui n'a pas été suivie, car, après quelques temps, il a bien fallu céder aux Slaves. Mais on avait vécu aussi de l'italien jusque-là, à côté du caractère „roman” qui a duré, tout à fait original, jusqu'à la fin du X^e siècle².

¹ J'ajouterais cependant qu'il ne faut pas trop se fier au fait que la plupart des inscriptions découvertes sur ce territoire sont en latin, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui meurent sans qu'on pose des inscriptions sur leurs tombes; beaucoup de personnes aussi ont été enterrées sous des pierres portant des inscriptions qui ne se sont pas conservées, et il y a enfin des matériaux beaucoup plus fragiles que la pierre, qui ne peuvent pas conserver l'inscription.

² „Lingua ragusea..., lingua veteri ragusea aut latina vulgari”. Voy. ce qui a été recueilli sur ce point par M. Matteo Giulio Bartoli, dans son grand ouvrage *Das Dalmatische* („Schriften der Balkankommission, linguistische Abteilung”, Vienne 1906); Guillaume de Tyr — *latinum habent idioma, cist parloient romans* (II, 17); *Cerva—latina lingua peculiaris Rhecusae sermo*; Magister de Diversis — *latine loquuntur, non autem slave, nec tamen nostro idiomate italico in quo nobiscum fantur et conveniunt, sed quodam alio vulgari idiomate eis specialis, quod a nobis Latinis intelligi nequit, nisi aliqualis, imo magna ejusdem loquendi habeatur (saltem audiendo) con-*

Dans cette première conférence, je considère Raguse à ce point de vue représentatif romain. Je parlerai bien de ses relations avec l'Italie, surtout avec Venise; je ne manquerai pas de dire ce qu'il faut savoir sur les relations de Raguse avec l'Empire byzantin, mais je chercherai à faire sentir surtout ce que la ville représente, en fait d'originalité, dans ce domaine d'une vie absolument *romane*, et romane dans le sens le plus populaire du moyen-âge, ce qu'elle représente comme initiative.

Elle aussi fait partie de ce que j'appelle les *Romaniae*, c'est-à-dire des organisations qui se sont formées au moyen-âge ou au moment où l'empire romain disparaît, mais il en reste l'idée, l'autorité vague: l'empereur est lointain, les rois barbares ne se saisissent pas du territoire, ne l'occupent pas et la population, qui est restée avec les anciennes idées impériales, ainsi qu'avec sa langue romane, s'organise d'elle-même, capable parfois de se défendre contre le grand État nouveau, qui l'entoure, qui l'enserme. De sorte que cette cellule populaire a parfois une résistance beaucoup plus grande que les États du moyen-âge formés par de grandes invasions, soutenus par des armées et qui cèdent au premier choc, tandis que, par son organisation élastique, Raguse, très riche et très convoitée, s'est, cependant, maintenue. Elle l'a dû à ce caractère d'adaptation aux nécessités de la géographie, aux grands courants de commerce et de civilisation des différentes époques. Et c'est ce qui forme son originalité.

Raguse elle-même se rendait compte de son importance et elle en a toujours été très fière, d'abord, en tant qu'organisation romane, puis parce qu'elle croyait représenter, aux XVI^e et XVII^e siècles, le monde slave dans ce que ce monde pouvait avoir de plus élevé en fait de poésie, de plus relié à la grande vie de l'Occident d'un bout à l'autre. J'ai habité pendant quelque temps dans un palais de Raguse, qui, à l'époque autrichienne, était loué pour soixante florins par mois, travaillant à la préparation des „Notes et extraits pour servir à l'Histoire des Croisades au XV^e siècle”, et Raguse m'a donné les matériaux de

suetudo, panem vocant pen, patrem dicunt teta, domus dicitur chesa, facere fachir et sic de ceteris, quae nobis ignotum idioma parturiunt” (p. 208).

tout un gros volume rien que pour la seconde moitié du XV-e siècle. Même à ce moment de profonde décadence, de tous côtés on voyait le sentiment de grandeur dans des proportions restreintes; les diplômés des anciens propriétaires rappelaient le rôle historique que la maison avait joué au cours des temps. Sur la place voisine j'ai contemplé la grande procession du mois d'août pour le jour de l'empereur François-Joseph, avec le comte Gondola, en slave Gundulić, portant son habit rouge avec les clés de l'empereur sur le dos. Partout quelque chose traînait de ces traditions du moyen-âge, si magnifiquement décrites dans les Statuts de la fin du XIII-e siècle et présentées pour la dernière fois, avec un certain orgueil, dans les „Annales” de cet admirable écrivain et surtout de cet homme répandu à travers tout le monde commercial de son époque qui fut Giacomo dei Luccari. On racontait,— je crois que c'est Jireček qui me le disait,— qu'au moment où les Autrichiens s'installèrent à Raguse, ils y trouvèrent un accueil plutôt dédaigneux, et cela pour deux raisons: l'une, c'était qu'ils venaient après l'occupation française —et on disait, que lorsque l'empereur François, venu à Raguse, demandait qui a fait telle ou telle chose, on lui répondait: „Ce sont les Français!” et, à la fin, ayant posé une dernière question, sans attendre la réponse, il aurait même répondu: „C'est fait sans doute aussi par les Français”—, puis pour une autre raison: l'ancienneté de la noblesse ragusaine: on me racontait encore qu'à l'époque où le même empereur François régnait, comme on avait ordonné que le jour de sa fête soit célébré par toute la noblesse de Raguse, noblesse d'une finesse, d'une distinction extraordinaire —les façades des maisons ornées d'oléandres rouges restaient encore fermées et il fallait que le passant bute sur quelque pierres pour que des rires de femmes éclatent derrière des rideaux—, les dames de Raguse s'y refusèrent et, comme on leur en demanda la raison, elles répondirent: Nous sommes beaucoup plus anciennes que la dynastie de l'empereur. On gardait encore le souvenir ému de ce qu'avait été jadis leur république, leur État; historiquement ces dames avaient raison.

Pour voir la façon dont les Ragusains parlaient de leur passé, je prends un passage d'une lettre de 1430:

„Sur un rocher sec, presque de tous côtés entouré par la

mer, nous habitons des terrains pierreux, arides et stériles, avec très peu de fruits et de revenus, car nos revenus ne seraient pas capables d'acheter l'eau que nous dépensons, et pas aussi procurer les autres choses nécessaires à la vie si nous n'étions pas en état d'y pourvoir autrement, par notre travail et notre vertu à travers le monde", *se altrimenti com industria e virtute non ne prochaciassimo per lo mondo*¹.

Puis, une autre fois, en 1408, lorsque le gendre de Louis d'Anjou, Sigismond, était roi de Hongrie, Raguse s'adresse à lui ainsi: „Votre Majesté sait combien est âpre notre terrain, pour laquelle cause il nous est nécessaire d'aller à d'autres cités et terres, car le terrain aride de cette cité, qui nous appartient, ne suffit pas à entretenir tant de population”².

Mais Raguse n'était pas seulement très fière de son commerce, du fait qu'elle pouvait vaincre par son labeur intelligent, par son activité incessante, triomphant de tant de difficultés, les dures nécessités du terrain, où le sort avait placé les anciens émigrés d'Epidaure; elle était aussi très fière de sa valeur morale, de la dignité de l'État, de la façon dont cette dignité avait été représentée à travers les siècles par une des plus belles aristocraties du monde. Une autrefois, en 1423, elle disait ceci: „Quelle que soit l'exiguité de l'enceinte des mers de Raguse, vous ne trouverez pas d'autre cité au monde, fût-elle si grande, qui puisse la dépasser en foi et droiture”, *per quanto cigne el cerchio delle mura di Ragusa, non se trovarete altra città nel mondo, como, si voglia grande, che in fede et drectura la potesse passare*³.

Et, lorsque, en 1442, elle parlait à un de ses derniers amis, à Georges, le despote de Serbie, qui avait hérité du despote Étienne et du roi-empereur Étienne Douchane, à ce Georges dont l'amitié envers Raguse constituait une des bases de l'existence de la République à cette époque, elle disait: „Nous, les Ragusains, nous n'avons que notre foi, et nous ferons la même chose pour vous si vous viendrez dans notre cité avec sauf-

¹ Thallóczy et Gelcich, *Diplomatarium Ragusanum*, p. 208.

² Nos *Notes et extraits*, 2-e série, p. 285.

³ Nos *Notes et extraits*, p. 212 (année 1423).

conduit¹. Mais, même sans sauf-conduit, on pouvait y aller et être sûr d'un bon accueil.

Ces Ragusains, si fiers de leur passé, ont cherché toujours, au moins dans les sources que nous avons conservées, puisqu'en fait de chroniques nous n'avons rien qui soit antérieur à la fin du XV-e siècle, à avoir quelque chose de très grand au commencement². Ils ne pouvaient pas dire que leur ville est partie d'une petite bourgade fixée sur le roc stérile dont ils aimaient parler lorsqu'ils voulaient le mettre en contraste avec la grandeur de la ville bâtie sur ce terrain si peu favorable. Ils pralaient alors, comme Luccari, des Goths venus sous l'empereur Valérien pour détruire Épidaure, ce qui est vrai, les Ragusains venant en grande partie de l'ancienne ville grecque romanisée d'Épidaure. Puis sous l'empereur Probus des fuyards auraient fondé la ville. Et, surtout, on se rappelait de ce que disait l'empereur Constantin le Porphyrogénète, ou plutôt ceux qui ont fourni des matériaux à cet empereur sur leurs ancêtres, les Lauséens (*Λαυσάτοι*), venus de Salone, de sorte que Raguse serait formée de la confusion entre les habitants d'Épidaure et entre ceux-ci de Salone, beaucoup plus latins que les autres³.

En dehors de cela, Luccari ou bien les autres auteurs d'Annales, un Resti, un Gondola, pouvaient parler du rocher de „Lavi“, du dragon de St.-Hilarion, de l'hermite qui est survenu après la mort du dragon.

Mais, cependant, tout en racontant ces fables, ils savaient une chose, et ils la disaient avec orgueil, une chose qu'on ne peut pas laisser tout à fait de côté lorsqu'il s'agit de fixer le premier caractère de cette cité si intéressante. Ils affirmaient qu'au commencement il y a eu de choses romaines, des personnes venant de Rome, des facteurs représentant une influence romaine.

¹ *Ibid.*, p. 56: „Noi Ragusei altro excepto la fide nostra et faciamo altro tanto a voi, se voi venirete a nostra città a salvo condotto“.

² Tout le reste, des sources nombreuses citées par Luccari ont été perdues. On a seulement quelques vers datant du XII-e siècle. On s'orienté donc par les chroniques des autres et par les documents qui, à partir de la fin de ce XII-e siècle, sont très nombreux.

³ *De administratione imperii*, p. 136. Les colons de Pitaura-Épidaure y sont aussi mentionnés.

Voici ce que dit Luccari vers la fin du XVI^e siècle: „Donc, on peut dire que Raguse eut son origine des deux plus nobles cités de Dalmatie et des colonies romaines¹”. Il va si loin que, trouvant une prétendue Marguerite, femme d'un prétendu roi de Dalmatie, il dit que cette Marguerite était „née du sang romain”.

Plus tard, lorsqu'il devait expliquer la victoire du slave sur le roman, sur cette langue romane d'un caractère tout à fait différent des autres, qui est morte il y a quelque dizaines d'années², l'explication est celle-ci: „Et, parce qu'à cette époque”—l'époque est quelque chose qui ne tient pas, 1035— „beaucoup de familles de Slaves vinrent habiter à Raguse et dans son district, on commença à perdre et à éteindre (*spegnere*) la langue romane (*lingua romana*)”— pas le latin, pas l'italien, — „que nos anciens avaient conservée dès la naissance de la ville, l'enseignant de l'un à l'autre (*de mano in mano*), les pères aux fils, et le slavon s'introduisit”³.

Et il cherche dans la vie d'autres nations des éléments correspondants. De même les Goths—il faut excuser son ignorance de philologue de la fin du XVI^e siècle,— qui parlaient d'abord „le vandale ou slavon”, sont arrivés „à parler le „roman”⁴.

Il y avait aussi la nécessité d'expliquer à Raguse la présence d'une population très nombreuse, qui, évidemment, n'était pas slave, car il y avait beaucoup de Slaves, ils venaient sans cesse⁵, mais il y avait aussi l'ancien fonds de population ro-

¹ „Onde si può con ragione dire che Rausa habbia havuto principio dalle due città nobilissime di Dalmatia et ambidue colonie romane”; pp. 1-2.

² M. Bartoli l'a étudiée sur les lèvres des derniers qui l'ont parlée. Voy. aussi dans les *Libri Reformationum* de 1323 une proclamation „tam in lingua latina, quam sclavonesca”; I, p. 129.

³ C'est la même chose que dit Cerva, un poète ragusain, homme de la Renaissance: „Peculiaris Rhacusae sermo fuit,

Cujus reliquiis et quadam umbra et imagine

Nos militare causas vidimus senes; apud Bartoli, loc. cit.

C'était donc aussi une langue de discussion dans les corporations politiques, non seulement une langue parlée par le peuple.

⁴ *Annali*, pp. 15-16.

⁵ On veut chasser en 1319 de la ville „omnes Sclavi inutiles qui nuper venerunt ad habitandum Raugium... propter famem“ (*Liber*

mane. On a pensé alors à l'existence, dans la campagne de Raguse, jusqu'aux montagnes, d'une autre population d'origine romane, population qui s'est slavisée, qui ne parle guère la langue des ancêtres les plus lointains: il s'agit de la population roumaine, la population vlaque ou valaque. Toute la montagne ou les environs de Raguse étaient habités par les pâtres vlaques et, à côté d'eux, des caravandchis (ceux qui conduisaient les caravanes). Les premiers vendaient à Raguse le fromage, le *caseus valachicus*¹, dont on connaît par les documents le prix sur le marché de Raguse². Nombreux par milliers, on les employait aussi pendant les guerres; ainsi, lorsque Raguse subit, au XV^e siècle, son grand conflit avec le Voévode Radoslav pour les possessions que celui-ci venait de céder et qu'il ne permettait pas aux Ragusains d'occuper, les Vlaques ont joué un rôle militaire. Ils furent sollicités des deux côtés: Raguse voulait les attirer, mais ils soutinrent le seigneur bosniaque Radoslav et battirent les armées de la république. A des moments, cette population a été considérée comme tellement utile que, à deux reprises, au XIV^e siècle (1332 et 1356)³, on a fixé les conditions dans lesquelles on pouvait coloniser les Vlaques de la montagne à Raguse; même, par une résolution des Conseils de Raguse, on prévoyait de quelle façon ils pouvaient être introduits dans la ville.

De ces population vivant par „cetus et congregationes” sous les chefs de katouns, des cantons, les katounars, les sources s'occupent surtout à partir du XIV^e siècle. Très souvent elles ont formé un contingent très important de la campagne et, comme on le voit, elles se sont introduites aussi dans la ville. Dans telles familles yougo-slaves de l'époque contemporaine, comme les Kossu-

Reformationum Reipublicae Ragusanae, III, pp. 158-159). En 1303 on les reçoit s'ils veulent payer cinq ans des „angaries” et donnent des otages (*ibid.*, p. 60).

¹ „Caseus de Vlachia”, 1420; *Notes et Extraits*, loc. cit., p. 180. Celui des îles; *Liber Reformationum Reipublicae Ragusanae*, III, p. 123.

² Dans le nom de Vlaho donné à S. Blaise n'y a-t-il pas une influence de cette dénomination ethnique? On a aussi Vlacota (le suffixe est slavo-roumain).

³ Quod Vlachi venire possint Ragusium; *Liber Reformationum Reipublicae Ragusanae*, II, p. 152.

lich, les Kukuljević (de *cucul*, coucou), il y a des traces de cette origine. Les Roumains emploient l'article post-posé, de sorte que le diable, le dragon, ou, comme on dit dans le midi de la France, le Drac, est *dracul*; or il y a tel de ces Vlaques du XIV^e siècle qui s'appelle Drachul¹. Les chroniqueurs ont cherché à s'expliquer la présence de cet élément roman, berger, pastoral, et voici la façon dont l'un d'entre eux présente cette intrusion:

Au commencement il n'y avait pas de distinction entre les classes; il n'y avait que des paysans; chaque paysan avait son saint à la façon serbe. „Et puis, comme des hommes sont venus de toute contrée valaque (*de ogni Vlasii*), dès cette heure, ils commencèrent la façon de départir les lignées (*comenzorno far modo de partir ogni generation per se*). Car les parèques (*parici*) valaques vinrent riches d'avoir, d'or, d'argent, de bétail et d'autres choses, parmi lesquels il y avait beaucoup de catounars, dont chacun se considérait comme un comte: et chacun avait ses clients (*naredbenizi*), chacun ses troupeaux... Mais il y avait au-dessus de tous celui qu'on appelait le grand catounar, et il était d'origine pastorale². Lesquels catounars firent un sbor”, — une 'assemblée du peuple, en slave—, „et, sur leurs

¹ „Vlachotha, cui Drachul dicitur”; *Notes et Extraits*, III, p. 207, note 1. Il y a aussi un Vlacussa, un Vlachoe, un Zamblacus, ou Samplacus, un Marcolus, un Ballan („blond”), un Micus (mic= en roumain petit), un Pecoraro (en roumain *păcurar*, pâtre), un Scorota, un Negoe, un Milça Oporniça. Il y a les „Vlachi Bani Bossine”, les „Vlachi” du roi, ceux des *Terrae Novae*. Toujours on les distingue des Slaves: „Tam Sclavus quam Blachus”, „Vlachi et Sclavi”. On les appelle aussi: *Blachi*, *Vallachi*, *ibid.*, I, pp. 100, 129, 133, 158-159, 165, 215, 216, 269; II, pp. 30, 84, 101, 108, 186, 243; III, pp. 6, 102, 105, 117, 121, 132, 143; IV, p. 75; *Notes et Extraits*, loc. cit., pp. 91, 111, II4, 123-124, 148, 273, 281, note 3. Cf., avec Jireček, *Wlachen und Mauro-wlachen*, dans les „Sitzungsberichte der böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften”, 1874, et notre article sur „Raguse et les Rou-Roumains”, dans le „Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale”, X.

² Les bergers vlaques vivaient, ainsi que nous l'avons dit, par cantons, cette petite organisation de montagne. *Voy. Liber Reformationum*, III, pp. 354-355, année 1332: „velle conducere seu mictere Ragusium circa L catonos de Vlachis cum certis factis et conditionibus contentis et specificatis in suis licteris”.

têtes, ils firent partager la population en trois: une partie les gentilshommes; une autre le peuple; dans la troisième les serviteurs, car tant de serviteurs étaient venus de Valachie (de *Vlachia*), avec le bétail: il y avait une grande quantité d'hommes et chacun croyait que c'est peu être appelés comme ces bergers¹”.

Or, cette origine romane, cette existence en „Romanie” détachée de l'Empire, rebelle à l'influence des princes de l'intérieur, existence d'une spontanéité et d'une activité admirable, caractéristique pour ces groupements du moyen-âge, est prouvée aussi par les sources contemporaines, et non seulement par les Coutumes de Raguse, mais par les sources concernant toute cette région côtière de Dalmatie.

Constantin le Porphyrogénète parle de la „population romaine qui s'est conservée dans les châteaux de la Maritime” et qui possède ces châteaux jusqu'aujourd'hui; ces châteaux sont ceux-ci: Raguse, „Aspalaton” (Spalato), „Tétrangouris” (Traù, Tragurium), „Diadora” (Jadra, Zara), „Arsé” (Arbe), Vecla (Veclia), „Opsara” (Osero), „dont les habitants s'appellent jusqu'aujourd'hui encore Romains”². Pas *Romaioi*, Byzantins: il y a une distinction; les *Romaioi*, ce sont les sujets de l'Empire, les „Romanoi” ont un sens ethnique, pas un sens politique.

Les noms des familles vivant vers 950, même un peu plus tard, sont encore romains: Victorin, Vitalius, Valentin; il y a aussi un Grégoire, un Arsaphius, qui montrent l'influence byzantine. Et Constantin le Porphyrogénète cherche à expliquer la raison pour laquelle se conservait cette population au milieu de l'invasion, puisque les Slaves étaient déjà maîtres de la partie occidentale des Balcons dès les grandes invasions du VI-e et VII-e siècles. Ce sont, dit-il, „des gens qui habitent du côté

¹ Anonyme, *Annales*, éd. de l'Académie de Zagreb, pp. 8-9. Cf. *ibid.*, p. 26. Luccari parle aussi (pp. 18, 46, 48, 58) des „popoli finitimi all' improvviso intrudotti da' loro katunari”, des „argati, villani delle montagne di Chelmo”, des „popoli pilarii”, des „slavoni delle montagne”, à côté de tel „katunar di Vitcovicza e Kosoricchi”, qui est Lazare Grébélianovitch.

² Ῥωμάνους τοὺς νῦν Δαλματίαν καὶ τὸ Δυρράχιον οἰκοῦντες... Οἱ .. Ῥωμάνοι εἰς τὰ τῆς παραλλας κάστρα διεσώθησαν καὶ μέχρι τοῦ νῦν κρατοῦσιν αὐτὰ, ἅτινα εἰσι τὰδε κάστρα: τὸ Ῥαοῦσιν, τὸ Ἀσπάλαθον, τὸ Τετραγγούριν, τὰ Διάδωρα, ἡ Ἄρση, ἡ Βέκλα καὶ τὰ Ὀψαρα, θυντινων καὶ οἰκήτορες μέχρι τοῦ νῦν Ῥωμάνοι καλοῦνται.

de la mer, gagnant leur vie de cette façon”, et ils sont à l’abri d’une dénationalisation qui les aurait atteints sans cela¹.

Les Ragusains, faisant partie de ces „Romani” primitifs, se rappelaient encore le premier point de leur établissement. Puisque Raguse c’est la seconde ville, et avant elle il y a eu une autre qui s’appelait la *Civitas Vetus* ou *Urbs Vetus*, la „Vieille Ville”, en roman de Dalmatie: Captat. Jireček croyait, comme tout le monde, que Captat vient de l’italien Città, mais c’est bien un reste de l’ancien roman qu’on parlait sur les bords de l’Adriatique².

Autour de Raguse, formée de cette façon, et suivant cette ligne, il y avait toute une région qui participait au même caractère. Le Ban de Croatie, qui était un des hauts dignitaires du royaume de Hongrie, s’intitulait „comte des cités de Dalmatie”: tout au moins, lorsque les Ragusains en parlaient, ils lui donnaient ce titre³. On voit bien que toutes les cités de Dalmatie et une partie des cités albanaises voisines formaient un monde populaire ayant des attaches capables de représenter à un certain moment une unité. Il y avait, d’une ville à l’autre, de Raguse à Spalato, de Raguse à Antivari, à Dulcigno, en tenant compte aussi de Cattaro, la possibilité de réunir ces anciennes „Romanies” pour une manifestation solidaire.

Ainsi, lorsqu’il y avait un procès, très souvent, une ville devenait, d’après la coutume, l’arbitre dans la discussion entre deux autres de la même région. On s’adressait à Raguse ou bien les Ragusains s’adressaient à une des cités voisines. Et, lorsqu’on passait de l’arbitrage à une sentence, on organisait ce qu’on appelle le *stanico*, *stanicum* en latin, terme d’origine slave, *stanik* ou *stanak*, qui se tenait dans le voisinage d’une église: près de St. Tryphon, près de St. Michel, près de St. Hilarion⁴.

¹ Διὰ τὸ εἶναι τὸν πόρον τῆς ζωῆς αὐτῶν ἐκ τῆς θαλάσσης; III, p. 143. Thomas de Salone dit aussi que „nullus Sclavorum erat ausus ad mare descendere”; Bartoli, loc. cit.

² La „civitas vetus in Obod” en 1372; *Libri Reformationum*, IV, p. 132.

³ En 1303; *Liber Reformationum*, III, pp. 49-50. Un marchand qu’il appelle, vient „cum uno suo iudice”.

⁴ Voy. Bogisić et Jireček, ouvr. cité, p. 57 et suiv.: „Ordo iudiciorum et termini qui dantur in iudiciis”. Près de St. Michel il y a la

Les cités abandonnées par l'Empire, mais non conquises par les rois barbares et vivant donc d'une vie populaire leur appartenant, ces cités sont gouvernées par des *juges*—, parce que partout le gouverneur c'est avant tout le juge, comme on les rencontre en Roumanie, pays formé de districts, surtout en Valachie, et par la suite les juges se choisissent comme chefs, des ducs et Voévodes.

Comme toutes ces organisations tenaient ensemble, on pourrait dire que dans cette Dalmatie on a essayé de constituer un État romain, qui n'a pas réussi. Or, ces mêmes organisations sur la rive gauche du Danube, avec leurs *juzi* (singulier: *jude*), sont arrivées, au moins au XII-e siècle, à constituer un État, l'État dans la pleine signification du terme. Mais ce qui a été possible au Nord par suite de circonstances particulières, n'a pas été possible dans la péninsule des Balcons.

Prenons ces cités de „Romanies” l'une après l'autre pour reconnaître les traces, bien visibles, des premières organisations. A Spalato, lorsqu'on s'adresse au gouvernement, on salue „toute la terre, le podestat, les juges et conseillers et toute la communauté de Spalato”¹. Lorsque Luccari, le chroniqueur de la fin du XVI-e siècle, s'occupe de cette ville, il dit que c'est une „republica civile”². Il y avait la domination de l'État conquérant, étranger, mais il y avait cette conscience de l'ancienne république, de la „Romania” qui subsiste. Traù, c'est aussi une „città politica” dans la conscience de cette fin du XVI-e siècle. Une fois on rencontre un juge Pierre Romano, „Romanus”, ambassadeur de Durazzo³. A Antivari, on voit l'institution des juges et des ducs-voévodes, comme Altoman en 1433, se continuer sous

Cresta, encore un des vieux noms romans; *ibid.*, p. 79. Sur le „stánico, congresso dei giudici”, aussi les Annales de Resti, éd. de l'Académie de Zagreb, pp. 84-85.

¹ „Tucta la terra, lo podestà, judici e concilieri e tucto lo comune di Spalato”; *Liber Reformationum*, III, p. 242, année 1327.

² P. 83.

³ *Ibid.*, p. 38, année 1302. Des rapports de Raguse avec cette ville par les routiers „vlachi, albanenses” en 1335, *ibid.*, pp. 384-387. Cf. *ibid.*, p. 369. On pouvait faire citoyens les gens de cette ville, soumise alors au roi de Naples; *ibid.*, p. 96. De même pour Scutari; *ibid.*, p. 234.

les dominations différentes¹. C'est le même cas pour Dulcigno, Alessio². Dans l'île de Curzola on a, en 1361, l'„université”, les „seigneurs et hommes bons”, *signori et boni homeni de Curçula*”. A Cattaro, à Kotor (c'est le nom slave de la ville) on trouve les juges et jurés, *jurati, judices*, et cette institution ne disparaîtra jamais³. A Punta di Stagno, près du Raguse, il y a aussi „les juges et les avocats”, *iudesi e advocati*⁴.

D'un bout à l'autre de cette côté de Dalmatie, on trouve la même organisation, qui se développera de la façon la plus complète et la plus splendide à Raguse. A l'époque où la ville était pleinement constituée, avec son grand Conseil, son *arringo* des Pregadi, son Petit Conseil et ses onze vieillards, ses cinq provéditeurs, sans compter les magistrats inférieurs⁵; voici la façon dont se présentait le comte, qui était le souverain de cette petite république, correspondant au doge de Venise.

Lorsqu'il va à l'église, les chanoines chantent ses louanges; il leur donne à boire le jour de Saint-Blaise; ce jour-là les chanoines montent sur la *pergola* de la grande église et présentent solennellement les mêmes louanges, recevant pour leur fatigue un perpère. Il a le droit de créer cinq, jadis quinze, juges, six conseillers du Petit Conseil⁶, un vicaire annuel. Il est accompagné par les trésoriers, les procureurs de Notre Dame; il reçoit, absolument comme les Voévodes roumains, continuateurs des anciens ducs au commandement de la vie politique de la rive gauche du Danube, la dîme de toutes les corporations. Si on apporte du bois, il faut donner la dîme du bois au comte; de même, lorsqu'on vend la viande, la farine; à Noël, les marins viennent brûler chez lui la bûche. Il a un vi-

¹ *Ibid.*, pp. 174, 187; *Notes et Extraits*, loc. cit., pp. 147, 317, note 1. Raguse dit en 1414: „Per li vostri statuti noi siamo giudici in le cause de vostre appellazioni”.

² *Libri Reformationum*, III, pp. 26, 35

³ *Ibid.*, p. 128.

⁴ *Ibid.*, p. 407, année 1338.

⁵ *Ibid.*, IV, p. 261 et suiv. Cf. Bogisić et Jireček, ouvr. cité, p. 75 et suiv. On dit de Lagosta qu'elle s'est donnée sous la condition de „mantenere eis omnes antiquas consuetudines quas ipsi inter se habent”; Bogisić et Jireček, ouvr. cité, pp. 11-12.

⁶ On conserve le *stanico*, „congresso dei giudici” (Luccari).

caire, et le vicaire lui prépare la table. Et voici la façon dont parle le Statut de Raguse à la fin du XIII-e siècle des rapports existant entre le vicaire et le comte: „Le vicaire doit rester jusqu'à ce que le seigneur comte se mettra à manger, si c'est la volonté du seigneur comte" ¹.

A la mort du comte on ferme les portes; la cloche du Grand Conseil sonne ².

Il a autour de lui des chevaliers, des *militēs* ou des *socii* ³, et continue, dans toute cette forme d'une république influencée par Venise, la forme primitive de la cité créée d'une façon spontanée et continuant les traditions de ces „Romanies" du moyen-âge ⁴.

Les anciennes traditions se conservent aussi dans certaines des institutions et dans les coutumes populaires. Nulle part on ne trouve la corporation constituée d'une façon plus rapprochée des besoins immédiats des masses qu'à Raguse. Comme ces corporations ont existé aussi en Roumanie, et j'ai eu l'occasion de les étudier, il m'a paru rencontrer la même chose sur le rivage de Dalmatie. Tellement toutes ces choses tiennent ensemble, tellement partout on a à la base cette réaction populaire contre l'absence du pouvoir ou bien ce pouvoir de caractère inférieur qui supplée au grand pouvoir impérial, disparu, et au pouvoir royal, qui ne peut pas s'établir.

Les corporations s'appellent à Raguse des „écoles", des „fraternités", — on dit *fraternità*, mais on dit aussi *fratiglia* ou *fratilla*—; soumises à l'archevêque ⁵, elles ont le droit de donner

¹ Et debet stare tantum quod dominus comes ponet se ad manducandum, si de voluntate d. comitis fuerit; Bogisić et Jireček, ouvr. cité, p. 21. Cf. *ibid.*, p. 4 et suiv.

² Luccari, p. 154 et suiv. En 1345 les lettres sont écrites au nom des „comte de Ragusio, *judices et consilarii* della dicta terra"; *Liber Reformationum*, I, p. 201.

³ Bogisić et Jireček, ouvr. cité, p. 24 et suiv.

⁴ Sur les „passatores super territorium communis in civitate". *Liber Reformationum*, III, p. 39 (1302). Sur le „protomagister et pitantarius communis", *ibid.*, p. 260. Cf. Bogisić et Jireček, ouvr. cité, p. 22 et suiv. Sur le travail forcé, jusqu'au soir, au son de la „trumbeta", *ibid.*, p. 21.

⁵ Voy. le recueil compris dans les *Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium*, VII ², Zagreb, 1900, p. XIV: „per voluntate de

chaque année une „charité” aux pauvres, avec un grand repas, et, si on n'y vient pas, on paie l'amende; celui qui vient doit apporter avec lui le *buzzolajo*. Pour prononcer les sentences, on s'adresse au *gastaldo*, et on dit dans le statut d'une façon très précise que, lorsque l'injure touche à un des membres de la corporation, il ne faut pas s'adresser au comte, mais à ce „gastaldo”, de même qu'en Roumanie à celui qui lui correspond dans telle petite organisation de métier¹.

A Raguse, en fait de coutume, on a conservé très tard celle de célébrer les Pâques d'une façon tout à fait particulière. On se noircissait la figure de charbon, et on appelait cela le „ludus carbonossiorum”: telle personne jouait le rôle du diable; il a fallu prendre des mesures pour que ces „carbonezi”, ces „crabanassi”, qui adoptaient parfois des formes abominables et honteuses, *formae habominabiles* et *turpissimae*, soient empêchés de continuer la tradition dans ce qu'elle avait de plus grossier. On leur défend, ainsi, lorsqu'ils se „transfigurent de leur propre forme à une autre”, d'employer des bâtons, des pierres².

Dans les mariages persistent encore d'anciennes coutumes, très curieuses parfois, qui se sont conservées par dessus toute les influences de pays plus civilisés, d'une vie sociale plus raffinée. A un certain moment, par exemple, on défend de mettre de la pâte levée dans la bague de la mariée; lorsqu'elle part pour la maison de son mari, on ne la forcera pas à manger du miel. Puis on épargnera au mari le devoir de mettre un morceau de pain dans son vêtement, dans sa chemise, et on défend de même de jeter de l'eau devant les mariés, coutume qui est encore conservée chez les Roumains et peut-être ailleurs aussi. On ne fera pas asseoir la mariée sur un siège de fer, on ne lui imposera pas je ne sais quelle peau de mouton qu'elle doit porter sur ses épaules³. Dans une vie si évoluée sous le rapport de

Deo e per consentimento del nostro padre spirituale, messer Petro, arcivescovo de Ragusi”.

¹ Il y a aussi des „çudici” ou „zudezi”; *ibid.*, pp. 11, 13.

² *Liber Reformationum*, II, pp. 332-333 (année 1321): „Carbonezus seu Judens, vel se de propria forma ad aliam transfigurare”. Cf. *ibid.*, p. 355. Sur la „magia gromignak”, Luccari, p. 25.

³ Rocca non debeat portari post sponsam... Item in anulo sponsae non ponatur pasta levata, nec rula, nec, cum vadit ad domu-

la richesse, ce caractère populaire se conserve avec tout ce qu'il a d'intéressant et parfois d'ordinaire, de grossier.

On voit bien que c'est un monde qui s'est formé de lui-même, dans des circonstances difficiles, qui ne pense pas autant à l'élégance et qui tient même, au milieu des richesses accumulées et des trésors de l'art qui commencent à orner la ville¹, au milieu de l'invasion de la grande littérature italienne, à ces coutumes très populaires.

Raguse, qui garde pour des notions d'État et pour la vie commune tant de la terminologie byzantine², reste attachée à l'Empire: l'empereur est le maître idéal de la ville. Lorsque les chroniqueurs, plus tard, chercheront à expliquer les origines de la république, ils inventeront parfois des privilèges donnés par des empereurs byzantins au X-e siècle. Par exemple, ce privilège de 980 qui n'a jamais existé; d'après le chroniqueur anonyme de Raguse, il été accordé accordé par le „César” de Constantinople, un moine de l'Athos étant intervenu³. De fait, pendant le IX-e et X-e siècle, plus d'une fois, les vaisseaux grecs sont ve-

viri, detur ei mel ad manducandum. Et in pectore viri non ponitur pasta vel ruta amplius. Item galea plena aqua et cathedra furea et pellis montonina hactenus fieri non debent; Bogišić et Jireček, ouvr. cité, p. LXV.

¹ Sur les peintres: Michel (1335), Jean (1428), Augustin (1379), Stanço, *Liber Reformationum*, II, p. 355; III, p. 20; V, p. 218; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 213, note 2. Sur les orfèvres: Basile et Bogdan (1303), Vidos (1305), *Liber Reformationum*, III, pp. 50, 60-61, 91, 229. Un „Johannes spadarius, Grecus”, en 1312, *ibid.*, p. 98.

² Jireček cite dans l'édition des Statuts: entega (ένθηκη), arlagi (έκταγαικά), pivati (έπιβάτον), parespodia, perchivium (προικα), naulum; p. xvii. On emploie le νόμος ναυτικός; *ibid.*, p. xxi. Cf. *ibid.*, p. 447. Sur les *stameni* de Durazzo et de la „Romane”, *ibid.*, p. 454. De même petropi, mantila, zopeya, statera, charola, papabola, scaravardius et scaravardare (cf. la scaramanga). Dans la nomenclature géographique: Caput Leuce, Croma (Lacroma), Stammum (Stagno), qui est ἔς τὸν ἄμμον (la plage), Starea, que j'ai expliquée comme στέρρα, terre ferme. Jireček explique Dalafodi, Dalafota, Lopad comme Élaphitès (*Bedeutung von Ragusa in der Handelsgeschichte des Mittelalters*, dans l'„Almanach der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften”, XIX (1899), p. 406).

³ Anonyme, *Annales*, p. 23.

nus, pour la défendre contre Venise, contre les Arabes, à Raguse; car il y a eu un moment où la Sicile, l'Italie méridionale appartenaient à Byzance, et rien n'était plus naturel que la domination byzantine à Raguse; un stratège, un στρατηγὸς Παουσιῶν, au nom de l'empereur, gouvernait la ville¹.

Mais, pour avoir quelque chose de tout à fait sûr², il faut descendre jusqu'à 1192. A cette époque, on a, dans la forme italienne des chroniqueurs modernes, un privilège accordé par l'empereur Isaac à Raguse. Il reçoit trois ambassadeurs, Dobroslav, Rado et Marin, et fixe ses conditions pour les relations futures entre l'Empire et cette petite ville de Dalmatie. L'empereur aura le droit d'envoyer à Raguse un président, fût-ce même un Français ou un Anglais (Jireček a essayé d'expliquer cette difficulté en disant qu'il s'agit des Normands ou des Varègues qui étaient au service de l'empereur byzantin³). Il gardera les châteaux et „jugera à côté des consuls de la république”, observant „certains chapitres et constitutions pour les jugements criminels ou civils”. Les Ragusains n'auront pas le droit de s'unir „aux empereurs d'Occident” — le texte dit: „Orient” — aux rois d'Allemagne, de Hongrie, de Sicile, aux grands joupans de Serbie, aux Vénitiens et par définition à aucun autre prince”. Ils s'obligent à recevoir les vaisseaux et les soldats de l'empereur, à donner deux galères payées contre Venise ou Zara. Les châteaux seront livrés au président aussitôt après son arrivée. On citera le nom de l'empereur à l'église trois fois pendant les prières. On leur permet de faire le commerce de tous les pays de l'empereur et même de la Bulgarie⁴ (l'empereur n'en avait pas le droit; ceci a dû être ajouté ensuite). Ils ne paieront pas de taxe, les naufragés seront reçus dans la ville;

¹ Jireček, *Bedeutung*, pp. 413 (d'après Kekaumenos), puis pp. 27-28. Il cite aussi Muratori, XII, p. 294 et *Mon. Germ. Hist.*, XIV, p. 79; Kukuljević-Sakčinski, *Codex*, II, p. 203.

² Sur des diplômes de Constantin Monomaque et Alexis (1044 et 1109), voy. le Codex de Kukuljević-Sakčinski (1874-5), I, p. 112; II, p. 15; cité par Jireček, loc. cit.

³ *Bedeutung*, pp. 445-446.

⁴ On a au commencement du XIII-e siècle le privilège du Tzar bulgare Jean Assan.

les marchandises prises à Durazzo et dans le duché d'Andrinople leur seront restituées.

Ce privilège peut être considéré comme la base des relations écrites entre Raguse, qui, comme nous l'avons dit, a toujours reconnu l'empereur de Byzance comme son chef, et entre l'Empire. Il a été plusieurs fois repris. Sans compter les conventions conclues, à l'époque de l'Empire latin à Constantinople, avec les despotes d'Épire en 1206, 1234 et 1237¹, au XIV-e siècle on voit les Ragusains s'adresser à Constantinople pour obtenir sa confirmation. Les „Annales” parlent pour les années 1320-1324 du „premier tribut que commencent les Ragusains à donner aux Césars de Constantinople, 500 ducats, pour avoir la liberté de faire le commerce dans tout son pays”. Suit une ambassade en 1347. En 1400 l'empereur Manuel est reçu à Raguse et, en 1431, par la médiation de „Georges Paléologue Cantacuzène”, un privilège est obtenu du despote Constantin, qui fixe, exemptant l'argent, l'or, les perles, le droit sur le blé et la soie à trois pour cent². Et, au moment où Constantinople était sur le point de succomber, en 1450, les Ragusains envoyaient encore au malheureux dernier empereur de Byzance une ambassade lui demandant, en échange du paiement d'un droit de tout au plus 2%, d'avoir un fondaque, un consul, d'échapper aux représailles, de jouir d'un sauf-conduit permanent, d'être avertis six mois auparavant aussitôt qu'il y aurait un changement dans les conditions accordées, d'avoir une église³. De sorte que dès la fin du XII-e siècle et jusqu'au moment où Mahomet II se préparait pour la conquête de Constantinople Raguse resta liée étroitement à l'Empire⁴.

Parmi les villes tenant directement ou indirectement à l'Em-

¹ Miklosich et Müller. *Acta et diplomata graeca*, III, p. 58 et suiv.

² Voy. les Annales de Resti, p. 188; l'Anonyme, pp. 36-39; *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 292-293; Luccari, p. 37. En 1344 une ambassade à „Chiersacchius”; *Libri Reformationum*, I, p. 154. Dès 1302 une ambassade à Constantinople „ad memorandum de franchitudine Raguseorum; *ibid.*, III, p. 43.

³ *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 442-443, 447. Cf. aussi *ibid.*, p. 40, note 4.

⁴ Luccari cite les privilèges de Théodore Lascaris et de Michel Paléologue.

pire, les Ragusains fréquentaient Drepano¹, Avlona, où ils trouvaient un „sevastus” et un „protontinus” ou „protontius” (1325-6), puis un „despote Comnène” (1359) et, au commencement du siècle suivant, dame Roughina, Arta (1436), dont le prince était Charles, puis l’amiral Dino, „Spinarça”, Céphalonie, Nègropont, et, dès 1372, Salonique, Smyrne². Ils payaient un tribut au Mont Athos, ce qui doit provenir des rapports avec Byzance³. En Chypre on ne les rencontre pas, mais en 1416, le prince de Galilée visita leur ville et en 1424 on voit Jean Richi partir avec des aromates pour les „parties orientales”⁴.

Seulement, elle avait en même temps des voisins. D’abord des voisins italiens. On ne pourrait pas s’imaginer combien étaient étendues les relations de Raguse avec toutes les cités, grandes et petites, de l’Italie.

Les rapports les plus étroits existaient avec l’Italie méridionale; quiconque a vécu à Raguse sait combien étaient fréquentes avant la guerre les relations entre la côte de Dalmatie et la partie correspondante de l’Italie. On faisait couramment le voyage de Raguse à Bari et, de Bari⁵, avec Manfredonia⁶, avec Barletta, avec Syracuse de Sicile, qu’on confondait parfois avec la Saragosse espagnole⁷. On allait jusqu’à envoyer des mar-

¹ *Libri Reformationum*, III, p. 10.

² *Notes et extraits*, loc. cit., p. 332: „Dino, armilarius Arte”. Pour Avlona, *ibid.*, pp. 191, 192-193 et *Libri Reformationum*, II, p. 263; III, pp. 178-179, 190. En 1326 le commerce avec la ville est permis; *ibid.*, p. 194. „Vallona et Spinarça in Romania” sont réunies dans la même mention; *ibid.*, pp. 4-5. „Drepanum in Romania”; *ibid.*, p. 25.— Pour les autres *Libri Reformationum*, II, pp. 3, 63; III, p. 64; IV, pp. 129-130; *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 169, 332, 365, 393-394. En 1442 un „Dimitrius gramaticus argolicus” était à Raguse; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 389.

³ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 119.

⁴ *Ibid.*, pp. 153, 222. Des secours pour Jérusalem en 1449; *ibid.*, p. 431 note 4.

⁵ Des relations avec Baroli et Bari, *Libri Reformationum*, III, pp. 149, 155.

⁶ *Ibid.*, p. 184.

⁷ *Libri Reformationum*, I, p. 276.

chandises à Ancône¹, à Fano, à Rimini, à Molfetta, à Pise (dès 1169), à Ravenne, à Firmo, à Recanate, à Pesaro, à Ferrare². Des rapports existent même avec les „Toscans” (*Tusci*), les Florentins qui font le commerce de Romanie, comme les Bardi³. Les relations avec Gênes étaient plus rares seulement par opposition à Venise, mais les principales relations restaient celles avec ce qu'on appelait *le Reame*, c'est-à-dire le royaume des Deux Siciles.

Raguse envisagea, à un certain moment de son développement, ce problème: si on accepte les bons rapports avec le royaume des Deux-Siciles, il faut être l'ennemi de Venise ou bien, si on accepte les rapports avec Venise au service de l'Empire byzantin contre les Normands, il faut se défendre contre ceux-ci. De fait les Normands sont parvenus deux fois à s'établir comme maîtres à Raguse. Une fois à la fin du XI-e siècle, vers 1080⁴. Robert Guiscard, commençant ses campagnes contre l'empereur byzantin, a dû se diriger nécessairement vers Raguse et demander le concours de la république; ce concours lui a été accordé. Une autre fois, lorsque, à la fin du XII-e siècle, en 1185-1186, il y a eu la grande vengeance normande pour les crimes perpétrés par les Grecs contre la population latine de Constantinople, s'est répété ce qui s'était passé un siècle auparavant, c'est-à-dire que Raguse a conservé son comte, ses juges, son Grand et Petit Conseil, son Sénat: personne n'a jamais pensé à changer le caractère des magistratures. Lorsqu'on parle d'une domination étrangère à Raguse, il faut la concevoir toujours comme une simple présidence ou comme un contrôle financier. Les Rois des Deux-Siciles envoyèrent donc à Raguse un contrôleur; ce qu'on appelle la domination normande à Raguse n'est

¹ Dès 1236; Ljubić, *Listine*, p. 86, no. CXI, p. 87, no. CXIV. Un 1319 on loue au marquis de Montferrat, passant d'Avlona à Venise, les deux vaisseaux de la ville; *Libri Reformationum*, III, p. 139; Resti, p. 110.

² Jireček, *Bedeutung*, pp. 417, 420-43; Ljubić, ouvr. cité, I, pp. 26-27.

³ *Libri Reformationum*, II, pp. 300, 327; III, p. 58 (année 1303).

⁴ *Voy. Mon. Germ. Hist., Scriptores*, IX, p. 285.

que cela; le contrôle des revenus de la république par le *camerarius* du roi des Deux Siciles ¹.

Seulement, en théorie, les rois des Deux Siciles se considéraient comme les maîtres de Raguse. Telle lettre du XIV^e siècle, de la part de la reine Jeanne, débute par une intitulation dans laquelle Raguse est traitée comme sujette des rois de l'Italie méridionale² Charles III, Jeanne II, même les rois de France, lorsqu'ils sont arrivés à être rois titulaires de Naples, Charles VIII et Louis XII, considérèrent la république sous ce rapport, bien que Raguse eût plus d'une fois interrompu son commerce avec le „reame”³.

Mais à l'égard de Venise la situation se présentait tout autrement: Venise entendait dominer et se prévalait du fait que Raguse paraissait rentrer dans le privilège de monopole économique que lui avait accordé l'empereur byzantin.

Il y eut, après une collaboration des Ragusains avec les pirates de Narente, une main-mise vénitienne, pour la première fois au X^e siècle, lorsque se développa la grande campagne du doge Orseolo, pour la conquête de la côte de Dalmatie: en 998⁴. Après une période de suzeraineté des rois de Hongrie, devenus patrons du littoral dalmate, comme héritiers des souverains croates, les Vénitiens revinrent en 1122. Une révolte les chasse et on revient au régime des comtes, pour six mois, puis pour un an. En 1171 la République exerce de nouveau ses droits. Écartée par les Normands, elle s'impose par la croisade latine. Après une interruption entre 1230 et 1232, — la tentative d'un Damien Giuda d'établir la tyrannie avait été déjouée en 1204 —

¹ Ljubić, loc. cit., I, pp. 11-15. Cette situation durait encore en 1190. Les Annales prétendent qu'on voulait, après l'incendie de 1370, passer en Pouille; p. 41.

² „A lo caro filio de lu reame o a lo compare, messer Marin Bauder, conte de Ragusa, et judici et consilgeri e a tucto lo comun de Ragusi”; *Libri Reformationum*, III, p. 75.

³ En 1302, en 1331; *ibid.*, pp. 36, 318. En 1323 on donne un vaisseau à la fille du prince de Tarente; *ibid.*, I, p. 75. Sur les *karlins* employés à Raguse; *ibid.*, III, p. 261. Relations en 1432 avec le roi Alphonse; Annales, p. 55. — Sur les privilèges de Charles III (24 juillet 1382), de Jeanne II (1429), d'Alphonse, Jerečk, *Bedeutung*, pp. 421-422.

⁴ Engel, ouvr. cité, pp. 98-99, 106.

on en revint au régime des Vénitiens¹. Une influence politique qui s'est exercée sur Raguse jusqu'en 1358². Malgré les protestations des nationalistes ragusains ultérieurs, qui n'auraient rien voulu savoir de cette domination et qui n'aient toute domination antérieure, il y a eu à Raguse, pendant un siècle et demie, une domination vénitienne. Seulement, cette domination avait un autre sens que celui qu'on lui attribue de coutume.

Venise était un coin de Byzance, une oasis byzantine en terre italienne; à la base de Venise, il y a ce privilège de la part de l'empereur byzantin, qui en faisait une partie extérieure de Byzance. Alors Raguse, la ville populaire et impériale en même temps, est *de droit* sujette à l'autorité de Venise. Elle ne peut essayer de s'en détacher qu'au moment où, comme à l'époque de Manuel Comnène, il y eut la révolte des Vénitiens contre l'empereur, lui faisant perdre ces droits théoriques sur Raguse. Mais avant cela la Mer Adriatique est un fief byzantin accordé aux gens de Venise, et ceux-ci ont le droit d'invoquer tout ce qui vient de cette concession permanente, perpétuelle de la part de l'Empire.

Seulement, les nationalistes ragusains avaient le droit de se rappeler que la domination vénitienne n'a jamais été exercée par des Vénitiens à la façon vénitienne. Les anciennes coutumes ont été conservées sous la domination étrangère; on leur a donné même cette forme définitive qui se trouve dans le Statut.

Mais, après une alliance avec Cattaro contre Venise, la Seigneurie leur imposa, en 1232, un serment prêté par l'archevêque et le comte envoyés par elle et un concours militaire³. Par un nouvelle convention avec le grande République, Ra-

¹ Resti, p. 71 et suiv.

² Sur ce sujet voy., avec la thèse latine de l'abbé Pisani, les mentions, souvent fabuleuses, des chroniques: Anonyme, pp. 20-22, 26. Venise aurait obtenu en 1001 de Raguse trois *caratelli* de malvoisie, trois de vin *robola*, deux chevaux blancs, un vaisseau en temps de guerre, obtenant en échange du drap, deux boeufs sauvages et une galère; *ibid.*, 29, 31-31; Resti, p. 136 et suiv.; Luccari, p. 4 et suiv.

³ Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, II, pp. 57-58. La convention fut renouvelée en 1252; *ibid.* En 1235-1236 on ne trouve pas le comte vénitien; Pisani, loc. cit. En 1303 on appelle de Venise un ingénieur; *Libri Reformationum*, III, p. 59.

guse s'engageait à payer un tribut, à ne pas importer des marchandises qui devaient être considérées comme appartenant au cercle d'activité des Vénitiens; tous les habitants de Raguse, à partir de l'âge de treize ans, devaient prêter serment au doge; ce serment devait être renouvelé tous les dix ans; douze fils des grandes familles de Raguse devaient résider à Venise pour être toujours sous la main en cas de résistance ou de trahison. La fête du doge devait être célébrée à l'église à la place du jour de nom de l'empereur byzantin. La ville se tiendra prête à accueillir le doge lorsque celui-ci serait disposé à lui rendre visite. Le serment sera prêté, par tous les fonctionnaires, à la communauté de Venise et au délégué de Venise qui était le recteur. Ce recteur ne siégeait que pendant un mois, de sorte que presque toutes les personnes importantes en avaient le droit¹.

Raguse est restée toujours elle-même par rapport à Venise, seulement², rentrant de droit dans le cercle si large des privilèges accordés par l'Empire byzantin à Venise, elle n'a pu se détacher de cette influence qu'au moment où la Hongrie du roi Louis, en 1358, est arrivée à se faire céder la Dalmatie. En 1344, en 1347, on jure encore, au seigneur duc et à la communauté de Venise et au seigneur comte de Raguse et à sa communauté³; en 1356 la ville demandait à sa suzeraine un nouveau privilège, qui fut accordé en 1358, parlant de „leur grand dévouement et fidélité” et les reconnaissant comme un „membre notable et partie intégrante de Venise”. Mais la Dalmatie entra dans le marché diplomatique conclu entre le roi de Hongrie et Venise³.

Le 28 février deux galères vénitiennes vinrent prendre à Raguse le dernier comte, Marc Soranzo. Son successeur fut un indigène, Jean de Bona⁴.

Raguse accepta avec joie ce changement, faisant le compte que la domination qui disparaissait avait duré „quatre-vingt dix-sept ans, dix mois et vingt et un jours”⁵. Désormais la tradition

¹ *Libri dei Patti*, IV, p. 103.

² *Libri Reformationum*, I, p. 155. Le comte est Filippo Orio.

³ Jireček, *Bedeutung*, pp. 419-420.

⁴ *Liber Reformationum*, II, pp. 121, 284.

⁵ *Annales de Ragnina*, éd. de l'Académie de Zagreb, pp. 230-232; cf. l'Anonyme, p. 41. On fait peindre les armes de Louis sur les drapeaux, *Libri Reformationum*, II, p. 208.

politique ragusaine considérera les Vénitiens comme les plus grands ennemis; on désirera pendant la guerre de Chioggia entre Venise et Gênes la victoire de cette dernière comme pouvant seule sauver Raguse d'une attaque vénitienne¹; on verra la main de la grande république dans les attaques du roi de Bosnie en 1422²; on se plaindra de ce qu'elle a pris l'héritage du duc bosniaque Hrvoé, de ce qu'elle a Scutari et Narenta et veut toute l'Albanie³; on se réjouira en 1464 de la défaite des Vénitiens par les Turcs⁴; on soupçonnera qu'elle veut éloigner les *barabanti* hongrois de Raguse pour l'occuper⁵; on dira qu'ils entrent comme des renards et restent comme des lions, qu'il suffit que Venise s'installe sur un petit coin du pays pour en devenir bientôt maîtresse⁶. Mais ce sentiment paraît plutôt appartenir à une époque ultérieure; c'est un sentiment du XV-e siècle, qui s'est développé au fur et à mesure.

De sorte que, entre ces deux grandes fondations du monde romain du moyen-âge, Venise au fond de l'Adriatique et la petite cité dalmate de Raguse, il y a eu des antagonismes. Ces antagonismes, comme tous les antagonismes qui ont jamais divisé les membres de la famille latine, se sont fondus tout de même dans les lignes générales de ce sentiment que rien ne peut détruire et qui vient du fond même de la race et de ses vicissitudes séculaires.

¹ *Libri Reformationum*, IV, pp. 167-168. Cf. ce que dit l'Anonyme, p. 44. „Genovesi et Ragusei sono confratelanza et tenuti de una unione, tanto in territorio genovese quanto raguseo“. Des démêlés avec Venise à Scutari, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 125-126. Cf. *ibid.*, pp. 210, 221.

² *Notes et extraits*, loc. cit., p. 206.

³ *Ibid.*, p. 209. Cf. *ibid.*, pp. 231, 467-469.

⁴ Anonyme, p. 66. Cette source dévoile que des gens de Curzola, les „Forletovichi“, ont livré Négropont au Sultan; *ibid.*, p. 68.

⁵ Anonyme, p. 77.

⁶ Cupida ad occupar et posseder le signorie straniere; che, quando che in algun regname mette il lor pè a posseder algun pizol logo, non li basta quello solo logo, ma a ogni modo se sforza che tutto quello regname sia governato al loro modo... Li quali entrano como volpe e regnano como lion; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 208.

II.

RAGUSE ET LES SLAVES

Pour saisir le vrai sens des premiers rapports entre la ville romane, la „Romania” de Raguse et les Slaves il faut se représenter une situation comme celle des Romains du Norique envers les bandes germaniques, telle qu'elle est décrite par la Vie de St. Séverin. Il faut tenir compte du fait qu'il n'y a pas eu d'invasions dévastatrices, ni de haine des barbares contre les habitants des cités romaines. On s'arrête devant la ville et on parlemente. L'évêque, qui est, ordinairement, le représentant des citoyens, discute; il leur demande ce qu'ils veulent pour s'en aller. On se rachète. Puis, il y a une autre bande. Parce qu'ils viennent par petites bandes; il n'y a jamais eu de grande invasion: ni de grande invasion germanique, ni de grande invasion slave dans la Péninsule des Balkans: seulement de petits groupes et, avec les petits groupes, on pouvait s'entendre toujours

Donc le premier contact de Raguse avec les Slaves a été celui entre les habitants d'une „Romania” renfermée entre ses murs, capable de se défendre à cause de ces murs, qui sont restés jusqu'aujourd'hui, entre la Porta Pil et la Porta Ploce¹.

Comme les Germains du Norique au V-e siècle, les Slaves se présentaient devant les portes de Raguse et ils préféraient discuter, ils préféraient accepter le prix de rachat d'une ville qu'ils n'auraient pas facilement conquise.

¹ La Porta Pile porte encore le nom byzantin, puisque „pylé”, c'est la porte. Je crois que Porta Ploce signifie „la porte du Palais”, parce que „palais”, „palatia”, s'est transformé en Asie Mineure, là où il y avait jadis la magnifique ville hellénique d'Éphèse, en „Palatcha”, Entre la „Palatcha” d'Asie Mineure et la „Porta Ploce” de Raguse il me semble qu'il y a quelque rapport phonétique.

Ce qui n'empêche pas que les Slaves arriveront à être les maîtres mêmes de Raguse, s'y infiltrant de telle façon qu'au point de vue ethnographique et au point de vue cultural, Raguse n'a plus été, au XVI-e siècle, une ville latine, mais une vraie ville slave, se considérant le centre même du slavisme, avec un grand mépris pour les autres Slaves¹.

Mais il peut être utile de dire quelques mots sur la façon dont les Ragusains eux-mêmes ont considéré, d'abord au XV-e, puis au XVI-e siècles, leurs rapports avec les Slaves. Je crois qu'il n'est jamais inutile, lorsqu'on traite des sentiments d'une population, de l'interroger elle-même, puisque, de cette façon, elle donne des états d'âme, des situations psychologiques qui ont un intérêt. Ce n'est pas toujours vrai au point de vue des faits; même très souvent c'est faux; mais, au point de vue des idées, on a toujours quelque chose de caractéristique.

Voici donc la façon dont Raguse considérait ses rapports avec les Slaves, d'abord au XV-e siècle.

Cette ville qui tenait tant à son autonomie, qui avait su la défendre contre l'usurpation d'un Giuda, qui, voyant combien un archevêque comme Élie de Saracha accaparait tout, s'est décidée à ne plus admettre que des étrangers comme chefs de son Église², n'a jamais admis une conquête slave. Les tributs même qu'elle devait payer lui répugnaient. Aussi elle dit: „La communauté de Raguse n'est pas tenue de payer ledit *magarisium*³ au seigneur roi de Rascie, au seigneur Ban de Bosnie ou au comte de Hlm⁴ ou à un autre prince au monde. Et c'est l'ancienne coutume. Mais ce *magarisium* elle est tenue à le

¹ Dès 1348 on cherchait un „notarium scientem linguam slavonescam propter scribere literas slavonescas et eisdem respondere”; *Libri Reformationum*, II, p. 32.

² Élie de Saraca est élu en 1322 Ragnina, p. 225). En 1391 on observe qu'„il fut très sagace et prudent et riche, et il savait en faire autant que toute Raguse était à sa disposition, et il ne dépendait que de lui de se faire seigneur à baguette (*a bacheta*) de Raguse” (Anonyme, p. 19). En 1331 il était à Bologne; *Libri Reformationum*, III, p. 333.

³ On a cru trouver une origine arabe à ce terme de *magarisich*. C'était un tribut que la ville de Raguse payait à ses voisins.

⁴ Le Hlm c'était la région des collines, il y avait aussi la Zachlounie, au-delà du Hlm.

donner à ceux de Dudich de Popovo (*Papua*), et ils sont obligés à garder nos possessions pour que personne n'y porte dommage¹".

Donc, ils considéraient le „margarisium" comme un paiement pour quelque petit seigneur du voisinage, qui avait le devoir de garder les possessions de la ville.

Il est arrivé que certains de ces tributs — puisque, au fond, c'étaient des tributs — ont été donnés à des personnalités politiques beaucoup plus importantes, à des souverains, mais il était bien entendu que, pour ces souverains même, il y avait un engagement de garder les possessions de Raguse. Pour employer un terme du moyen-âge, c'est ce qu'on appelle en Occident, ce qu'on appelait aussi à Jérusalem, après la conquête de Godefroy de Bouillon, des „advocati". Il y avait des fonctions que la ville ne pouvait pas exercer; on chargeait donc un de ces rois même de garantir l'ordre en échange de ce tribut.

Voici, du reste, quels étaient les tributs que Raguse devait payer, à l'époque de son développement entier et définitif:

Tribut de Saint-Michel, pour deux localités, Ombla et Malfi;

Tribut de Saint Démètre, 2.000 perpères², pour les Serbes ou les Balchitch, les seigneurs de la Zenta, promoteurs de cette vie politique locale qui est devenue ensuite la Tchernagora, le Monténégro.

Le tribut de Saint Blaise, patron de Raguse³, pour Stagno⁴, au Ban de Bosnie;

¹ Commune raguseum non tenetur solvere dictum margarisium d. regi Raxie neque d. Bano Bossine vel comiti Chelmi seu alicui principi mundi, et ista est antiqua consuetudo, sed illud margarisium solummodo dare tenetur illis de Dudich de Papua, et ipsi tenentur custodire possessiones nostras ne in ipsis per aliquos damnum aliquod inferatur; *Libri Reformationum*, II, p. 343. Cf. *ibid.*, III, pp. 356-357.

² Le perpère est une monnaie de compte byzantine. — On comptait en 1123 à Raguse 42.000 perpères comme équivalant à 14.000 ducats (*Notes et extraits*, loc. cit., p. 216). Sur les „yperperi de la croce", *Libri Reformationum*, III, p. 215.

³ On le voit sur les monnaies de la ville, monnaies qui, chose très curieuse, ont gardé jusque bien tard, la forme des monnaies byzantines, avec le Ic. grec (Jésus-Christ) des Byzantins.

⁴ Stagno, une partie assez importante du territoire ragusain, doit être expliqué comme ci-dessus.

Tribut, pendant les jours de Pâques, au roi de cette même Bosnie.

Quant au tribut payé à la Hongrie, à l'„orsago" (ország), les Ragusains s'exprimaient là-dessus de cette façon, en 1403: „Nous payons seulement un petit tribut à la Hongrie; un tribut beaucoup plus grand à la couronne de Bosnie"¹.

Ils ne reconnaissaient pas d'autre dépendance.

Plus tard, au XVI-e siècle, lorsque la ville avait, sans doute, un esprit national slave, on a cherché à fixer le début des relations avec les Slaves² en s'appuyant sur des légendes, peut-être sur des chansons populaires qui ont disparu. Ces légendes et ces chansons populaires se présentent de différentes façons. Je vais en citer deux, très divergentes, mais ayant, au fond, la même signification; toutes les deux, du reste, absolument fausses, les personnages qui y sont cités n'ayant jamais existé ou n'ayant laissé aucune trace dans l'histoire. Voici la première, rapportée par une chronique du XVI-e siècle.

Il y a eu, au commencement, dit Ragnina, un des chroniqueurs de Raguse, un Radoslav Bello. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un Radoslav le Beau; „Bello" c'est le Blanc. Il aurait été un prince de Bosnie vivant en 400. Or, il n'y a eu de prince de Bosnie que très tard. La Bosnie, c'est une partie séparée du territoire serbe, de l'„Esclavonie", de la *Sclavonia*³, par le roi de Hongrie, qui voulait se créer, s'il ne pouvait pas avoir toute la Serbie, un territoire serbe lui appartenant. La Bosnie, près la rivière de la Bosna, est donc une création de la Hongrie⁴.

¹ Salvo pagano uno piccolo trebuto a Hungaria et uno asay major trebuto a la Corona di Bosna; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 95.

² On distingue nettement entre la *Sclavonia* et la *Dalmacia*; *Libri* Aussi entre la *Sclavonia* et la *Romania*; *ibid.*, p. 144, année 1319. *Reformationum*, III, p. 93. „Terra Sclavorum" en 1301; *ibid.*, p. 1.

³ P. 169.

⁴ Cela a été le système des Hongrois de s'établir sur tel ou tel territoire, de prendre une partie du territoire national, de le nommer autrement que les indigènes et de dire que c'est leur terre à eux. Les Roumains en ont fait l'expérience, puisque, l'ancienne principauté roumaine étant la Valachie, qui s'appelle, en roumain, la

Un autre chroniqueur, l'Anonyme, présente Radoslav comme un roi du V-e et VI-e siècle, qui aurait été fils d'Étienne „Bello” et, comme les souvenirs romains persistaient encore, cet Étienne Bello aurait été, „né à Rome, mais de lignée bosniaque, par sa mère ¹”.

On voit combien la légende met ensemble l'origine romane, qui est indubitable, et le caractère slave, qui est imposé, et crée, des deux, une seule unité poétique et légendaire.

Le fondateur aurait été de la descendance royale du roi Radoslav, chassé par son fils, Bérislav. Il revient de Rome, où il aurait été capitaine, apportant des reliques, qu'il place dans l'église de Saint Serge, à Raguse, en 525. Et on ajoute qu'il y a eu avec lui 800 personnes romaines, venues par Ancône. Ayant fondé la bourgade de „Lave”, il avait habité Gravosa ².

Après ces deux formes de cette légende, en voici une troisième.

D'après cette troisième légende, qu'on rencontre dans les vers de Mélétius, un poète chroniqueur du XII-e siècle, dont très peu de chose reste, et dans le célèbre récit du prêtre de Dioclée, il y aurait eu, au commencement, un chef slave, Polimir, ce Polimir qui a passé ensuite dans la littérature slave de Raguse comme sujet d'une pièce de théâtre. Il revient de Rome avec l'évêque Jean; il bâtit l'église de Saint Étienne; il passe en Serbie, mais il laisse les Romains, qui étaient venus avec lui, à Raguse ³ Puis, toute une histoire dans laquelle on trouve une

„principauté de toute la terre roumaine”, à un certain moment, les rois de Hongrie ont envoyé des capitaines au-delà des Carpathes, du côté du Nord, et ils ont créé un autre pays roumain, un pays de concurrence, qu'il ont appelé, d'après le nom de la rivière qui le traverse, la Moldavie. Donc, Moldavie, par égard aux pays roumains, c'est la même chose que la Bosnie par égard à l'Esclavonie, à la Serbie.

¹ Rè Radosao Bello, fiol de Stefano Bello, nato in Roma, de stirpe bosnese per paterna linea e per linea feminina de Romani, qual fò de stirpe regal de lo rè Radosav, chazato per suo fiol Bcrisla; p. 3.

² Pp. 3-4. Resti parle de „Selimir, roi des Slavins”, de Vladach et de Ratomir, avec la même histoire de reliques (pp. 19-21).

³ Voy. J. Christian Engel, *Geschichte des Freistaates Ragusa*, Venise 1807, p. 57, note. Sur les églises et couvents de Raguse au XIV-e siècle *Libri Reformationum*, II, p. 347.

quantité d'autres noms groupés autour du roi „Étienne de Dalmatie”, qui n'a jamais régné.

Telle donc est la forme donnée par la légende au premier contact avec les Slaves.

Et maintenant quelle est la réalité?

D'abord la forme historique, qu'on a cherché à donner, à côté de la légende et contre la légende, à ces premiers contacts avec les barbares environants, se trouve dans l'admirable petit livre de Jean Christian Engel, livre très difficile à trouver, qui aurait mérité une seconde édition et même une traduction en serbe, en italien, parce que, en fait de renseignements historiques, il est souvent dans le vrai¹.

Il parle de traités conclus avec les gens de Trébounie, avec les gens de Zachlounie. On se serait engagé à leur donner trente pièces d'or à chacun². Il est question, vers la fin du IX-e siècle, de rapports avec le même Polimr, avec un Craïnas, qui n'ont jamais existé, pour arriver au X-e siècle.

A cette époque, nous trouvons sur un terrain historique. Le terrain historique, c'est celui qui est déterminé par la lutte des Vénitiens, sous le doge Pierre Candiano, contre les habitants de Narenta.

Avant de dire quelques mots sur ces relations et de passer à des choses beaucoup plus récentes, mais d'une importance infiniment supérieure, j'essaierai de fixer ce qu'a pu être le contact entre les Ragusains et entre les populations slaves encore disséminées, non organisées, jusqu'au X-e siècle.

Les Slaves sont venus, je l'ai dit, par petits paquets. Ils habitaient dans des vallées. Je répète qu'il n'y a eu nulle part, dans toute l'histoire du moyen-âge, la grande invasion, création d'historiens qui connaissaient les grands États, les grandes armées, les grandes batailles. C'est ce qui ressort de la connaissance de toutes les provinces qui ont été envahis par les

¹ Il fait partie de la série d'Histoires des pays qui au moyen-âge dépendaient, au point de vue de l'hommage, du royaume de Hongrie. Il a employé, entre autres, „l'Histoire de Raguse”, par Séraphin Razzi, qui est aussi très difficile à trouver; lui-même, il les a trouvés après de longues recherches.

² Loc. cit., p. 50.

barbares. Ni en Italie, ni dans les pays du Danube, il n'y a jamais eu la grande armée poursuivant un but politique, ayant une organisation, désirant détruire et transformer, créer à nouveau. C'est une illusion, et je suis très heureux de voir cette illusion attaquée non seulement par des historiens isolés: toute une école germanique se tourne, en ce moment, contre l'idée de la grande catastrophe, l'école représentée d'une façon si brillante par M. Dopsch, qui a consacré tout un volume pour prouver ceci: que les barbares, barbares germaniques, barbares touraniens, barbares slaves, n'ont fait que chercher à imiter les formes de l'Empire romain qu'ils avaient devant eux.

S'il y a donc un Tzar dans la Péninsule des Balkans, c'est à cause de César; s'il y a, en Hongrie, un Király, ce n'est que la copie de Charlemagne, copie qui passe aussi à la Croatie, et de la Croatie à la Serbie. Aussitôt qu'il y a là-bas le kral, ce n'est que l'imitation de cette forme romaine ressuscitée qui est l'Empire de Charlemagne.

Les rapports ont été donc de cette façon-ci. Le monde slave, mal organisé, désirant avoir des moyens qu'il ne pouvait pas se procurer par lui-même, devait s'adresser à Raguse. Raguse restait ce qu'elle avait été auparavant; elle avait été le grand emporium, le grand marché, la grande ville des échanges commerciaux, et tout ce monde se dirigea nécessairement vers Raguse. On l'a respectée parce qu'elle était utile, on l'a respectée parce que entreprendre une campagne contre une cité aussi fortifiée était tout de même une oeuvre difficile et risquée.

Seulement, au moment où Venise a voulu exercer une suprématie sur toute la Mer Adriatique, — mais pas au point de vue national vénitien, car en parler à cette époque, c'est une profonde erreur —, elle s'est rendue compte que se diriger contre l'empereur ne vaut pas la même chose qu'être toujours dans de très bons rapports avec celui qui représentait le droit le plus ancien et les intérêts les plus évidents.

Raguse a pu faire donc ce jeu: être avec Narentains, qui étaient des pirates, contre Venise, ou être avec Venise¹ contre les habitants de Narenta. Ce jeu de bascule a été fait pendant quelque temps, et il forme, sans doute, le premier chapitre vrai-

¹ Voy. Engel, ouvr. cité, pp. 59-61, 65. Il admet un traité conclu avec Venise en 1001,

ment historique du développement de Raguse dans ses rapports avec le monde slave.

Quelques noms des chefs narentains ont été conservés; mais ce qui intéresse, ce ne sont pas les détails, mais les lignes générales qui j'ai essayé d'esquisser.

La légende rapportée par l'Anonyme parle d'un traité, qui n'a jamais été retrouvé, avec le roi de Bosnie. C'est, évidemment, une incongruence historique, puisque le Ban de Bosnie est devenu roi au commencement du XV^e siècle seulement, à l'époque des Ostoïdes et des membres de la dynastie des Tvrtko. Tout ce qu'il y a avant Ostoïa et Tvrtko, c'est la province hongroise, ayant à sa tête, comme telles provinces hongroises du côté des Roumains, Makó, Temesvár, Vidin, le Ban¹.

Il n'y a donc jamais eu de traité avec le roi de Bosnie, mais, si ce traité avait existé, si le témoignage de la chronique était confirmé par les documents, alors Raguse aurait assuré au souverain voisin 50 boeufs, 50 têtes de bétail menu, un cheval blanc et aurait reçu 200 *sommi* (unité de capacité) de farine. Il est question aussi de quatorze „bras" de drap de „graine rouge", pour le manteau du roi².

De fait, les premières relations historiques avec la Serbie qui, pour les Ragusains, est l'„Esclavonie", furent, naturellement, avec la Serbie riveraine. Parce que l'ancienne Serbie est composée de deux éléments tout à fait différents comme origine et comme orientation. D'abord, celui qui s'est formé en relation avec le monde occidental, latin, catholique, et quelque chose en est resté: Raguse elle-même était un centre de cette

¹ Pour le Banat roumain cette explication en passant: La Moldavie échappait à la Hongrie, qui l'avait créée; pour avoir une province à la place de l'ancienne, on forma à côté une autre province, hongroise, qui était le Banat. C'est-à-dire le même système de créer, sur le territoire national, une province n'ayant pas de nom et de tendance nationales et servant de point d'appui pour la couronne de Hongrie qui désirait maintenir dans sa dépendance le territoire resté libre.

² P. 19. Cf. Ragnina, p. 197; Resti, p. 40.

vie catholique, de ces rapports avec l'Occident et de cette influence italienne. Elle s'est formée sur les bords de l'Adriatique, et c'est avec ces Serbes, qui voulaient avoir le titre de roi, et qui l'ont obtenu, à l'époque d'un Pierre Bodin, du Pape, car le Pape donnait le titre de roi, que la vieille république populaire a eu son premier contact.

Du moment qu'il y a eu une Serbie du littoral, maritime, catholique, occidentale, Raguse a dû régler ses comptes avec cette nouvelle puissance. Seulement, celle-ci était encore mal fixée: elle avait à redouter l'opposition de l'autre Serbie, de la Serbie intérieure, autour de la ville de Ras: ce qu'on appelait au moyen-âge la Rascie, pays byzantin, orthodoxe, dirigé d'un autre côté. A ce moment, il y avait seulement les deux Serbies; plus tard, il y en aura trois: celle du littoral, la Serbie rascienne et, en troisième ligne, cette Serbie hongroise qui s'appela, d'un nom de rivière, la Bosnie.

Si un État serbe s'était produit dès le commencement, concentrant toutes les forces de la nation, il aurait eu Raguse. Mais à deux conditions. D'abord, s'il n'y avait pas eu Venise pour soutenir Raguse contre les Serbes,—mais, bien entendu, si elle-même se dirigeait contre Raguse, il y avait les Serbes pour soutenir Raguse contre Venise. Et, secondement, s'il n'y avait pas eu cette continuation, par la royauté hongroise, de la royauté croate, sous le roi Coloman, du commencement du XII^e siècle, qui se présentait comme héritier de Charlemagne. Car c'est en cette qualité qu'il avait pris la couronne de Croatie, qu'il était allé dans les Balkans se faire sacrer roi de Dalmatie dans Belgrade, dans la Biograde du littoral adriatique. S'il n'y avait pas eu la possibilité de s'adresser à Venise, la possibilité de s'adresser, en même temps, au roi de Hongrie, et si, au lieu de deux lambeaux de la vie politique serbe, on n'avait eu qu'un seul État serbe, alors, bien entendu, Raguse n'aurait pas pu échapper à la conquête.

Seulement, de la façon dont se présentaient ses voisins, elle a eu des rapports avec ces chefs et rois du littoral, de la „Maritime”, de la „Primorié”: un Étienne Voïslav, un Michaëlas. La chronique ultérieure prétend que les deux ont distribué des

territoires à Raguse¹. Seulement, l'impression qu'on conserve est que Raguse, pendant longtemps, était retenue entre ses murs et que l'acquisition de Stagno, l'acquisition de Canale, plus tard, sont des choses qui ne passaient pas même par la tête des Ragusains du XII-e et du XIII-e siècle, très contents de conserver l'enceinte de leurs murs.

Il y a eu surtout des rapports avec le roi Pierre Bodin, qui est devenu aussi empereur de Bulgarie, représentant une concentration slave dans la péninsule des Balkans, et même quelque chose de la légende du roi Bodin est restée pendant longtemps à Raguse². On disait qu'ils avait épousé cette Jaquinta, cette mauvaise reine dont parlent toutes les chroniques de Raguse, une espèce de lady Macbeth, sans que ses mains fussent teintes de sang³. Et on voit ainsi combien ces rapports commencent à s'amplifier, combien il y a autre chose que des rapports politiques de pure forme: comme une concentration d'âme autour de ces rapports.

Aussitôt après ces premiers rapports avec la Serbie de l'Adriatique, rapports qui se sont continués même lorsque les Serbes de l'intérieur, la dynastie des Némanides, ont créé un autre État et Vlcane, un des premiers membres de cette nouvelle dynastie, a cherché à hériter de la Serbie maritime, on voit déjà la descente, le „descensus” des Hongrois. Ils apparaîtront et disparaîtront, pour arriver, après l'abandon de Raguse par Venise, à cette possession, à cette vraie possession théorique de Raguse par les rois de Hongrie du XIV-e et du XV-e siècle.

Coloman était à Zara dès 1105, et cela signifiait une influence directe exercée sur Raguse. Aussitôt le Banat de Bosnie se forme⁴, et, alors, avec un roi de Hongrie qui est roi de Croatie, roi de Dalmatie, qui s'est fait couronner à Biograde, qui a à sa disposition un Ban en Bosnie, on voit bien combien l'influence

¹ Voy. Engel, ouvr. cité, pp. 65 et suiv., 70 et suiv. Étienne Voislav aurait donné aux Ragusains Breno, Ombla, Gravosa, Malfi; Michaëlas. Calamota, Mezzo et Giupana.

² Voy. Ragnina, pp. 206-207. Cf. avec Engel, loc. cit., p. 73.

³ Voy. Luccari, p. 22. Il y est question aussi des rapports avec les successeurs de Bodin.

⁴ Dans Engel, défense de Raguse contre le Ban Boris en 1159 et 1169; loc. cit., p. 81. Sur un traité *ibid.*, pp. 81-82.

que la Serbie pouvait exercer sur Raguse est amoindrie par cette concurrence.

Mais surtout elle a été presque totalement empêchée lorsque le grand empereur byzantin Manuel Comnène a paru comme restaurateur des droits de sa Rome orientale sur les rives de l'Adriatique¹.

Plus tard, après le commencement du XIII-e siècle, au moment où, maintenant, la Serbie a un „roi couronné”, le roi qui a reçu du Pape la couronne, et qui est très fier de ce fait, le roi Étienne, — et cette couronne ne quittera jamais la tête des membres de la famille des Némanides²—, voici un autre roi de Hongrie qui descend du Nord, le roi André, qui a fait la croisade d'Égypte, rêvant de l'Empire latin de Constantinople. Et, de nouveau, en travers des rapports qui étaient possibles avec la Serbie, il y a l'influence hongroise. Ceci sans parler de tout ce qui s'est passé, pendant le XII-e siècle, entre Raguse et Byzance, d'un côté, et, de l'autre côté, entre Raguse et Venise.

J'ai parlé souvent des comparaisons qu'on pourrait faire avec l'histoire des Pays Roumains. Si les principautés de Moldavie et de Valachie n'ont jamais été annexées par le Sultan, car jamais un fonctionnaire turc n'a exercé ses fonctions en terre roumaine, jamais un procès n'a été jugé par un juge turc, sauf s'il s'agissait d'un conflit entre des Turcs et des indigènes roumains, et même alors le proverbe roumain disait toujours que „c'est le Turc qui paie”, ce n'a pas été par le génie de leurs chefs, ni par la puissance de leurs armées, ou par l'importance permanente de leur trésor, mais par ce fait qu'il y avait plusieurs amateurs de leur territoire: Hongrie et Pologne, ensuite Autriche et Russie, sans compter la Turquie qui était en bas.

¹ Voy. aussi Luccari, p. 28. Manuel reconnaît les Ragusains comme citoyens de sa capitale; *ibid.* Sur le concours donné à l'empereur contre Venise aussi Engel, loc. cit., pp. 83-84.

² D'après Engel, le roi Radoslav donne à Raguse Lagosta; suit un traité avec le roi Vladislav; ouvr. cité, pp. 96 et suiv. Après un conflit avec Étienne Némania, le roi se réserve Péetrovosélo et la suzeraineté sur Curzola et Lissa; ouvr. cité, pp. 85-86. Suit l'alliance avec Cattaro, *ibid.*, p. 95.

Raguse aussi, s'est maintenue grâce aux mêmes circonstances, à cette perpétuelle rivalité entre ceux qui convoitaient une si belle proie. Seulement, cette domination du prince qui s'intitulait roi de la Serbie, de la Dioclée, de la Trabounie, de la Dalmatie et de la Zachloumie, — et il suffit de présenter ces titres pour voir combien vastes étaient ses ambitions et combien elles empêchaient toute autre ambition tendant à se saisir de Raguse, — a été passagère. Car, au moment où, de nouveau, les rois de la famille des Némanides étaient prêts à mettre la main sur Raguse, qui paraissait devoir succomber maintenant, d'autres influences se mettent en travers. Il y a un despotat d'Épire, c'est-à-dire qu'au commencement du XIII^e siècle les croisés se sont saisis de Constantinople, ils ont fondé cet Empire latin qui donnait toutes les côtes aux Vénitiens, donc avec un certain droit sur Raguse, mais, en même temps, des fuyards de Constantinople s'établissaient en Asie, à Nicée, à Trébizonde, et ils s'établissaient aussi sur cette côte de l'Adriatique, en Épire, ou ces Grecs représentaient aussi une tendance d'Empire, étant les successeurs des empereurs byzantins. Or Raguse était une cité de droit impérial, et, si les Normands de l'Italie Méridionale voulaient dominer à Raguse parce qu'ils étaient des voisins, mais, en même temps, parce que les rois des Deux-Siciles étaient considérés toujours comme les successeurs des empereurs byzantins, avec la tendance d'avoir Salonique et Constantinople même, de refaire, du côté de l'Occident, cet Empire qui les avait dominés jadis, d'autant plus les Impériaux d'Épire devaient-ils avoir cette ambition¹.

En 1302 un traité est conclu avec le roi de Serbie, contenant des garanties contre le séquestre des chevaux, contre les ventes forcées, contre l'achat de provisions à des prix arbitraires, contre le sceau appliqué aux marchandises, contre l'augmentation des charges, contre la solidarisation avec les serviteurs, contre l'attribution de la garde des châteaux ou des terres; les anciennes coutumes seront conservées; on confirme l'ancienne douane².

¹ Batatzès aide en 1230 à chasser le comte vénitien Dandolo; Nesti, p. 79. En 1244 le roi de Hongrie, attaqué par les Tatars, renonce à la Dalmatie; Engel, ouvr. cité, p. 106 et suiv.

² *Libri Reformationum*, III, pp. 13-14, 41. Cf. sur la guerre serbo-

Cependant, il y a eu, après le roi Étienne Ouroche, qui est arrivé à rester un très bon voisin de Raguse¹, un autre, qui ne l'a été guère, car il a attaqué trois fois Raguse: Étienne Milioutine.

Vers la fin du XIII-e siècle et au commencement du siècle suivant, plus d'une fois il a fallu prier Milioutine, son frère, Dragoutiné, leur mère Héléne, pour que les conseils perfides donnés au roi de Serbie par les gens de Caltaro, des voisins et des rivaux, ne soient pas suivis et pour que la ville puisse être maintenue². Il fallut la victoire hongroise en 1318 contre les Serbes pour que ce continuel danger disparaisse³.

Maintenant, c'est Venise qui défendra Raguse; c'est le siècle de Venise à Raguse. Car, quant aux rois de Hongrie, il faut penser à deux choses: d'abord à la grande invasion des Tatars, par laquelle la Hongrie du roi Béla a été vaincue, certaines provinces ont été occupées, et il a fallu se refaire, puis aux troubles qui signalent la fin de la vieille dynastie des Arpadiens et l'établissement de la dynastie française.

Si, pour le XIII-e siècle, il y a un conflit entre les Serbes, d'un côté et, de l'autre côté, entre les Vénitiens, au commencement du XIV-e siècle la situation change complètement. Le XIV-e siècle est peut-être l'époque la plus importante de l'histoire de Raguse, et, lorsque ce siècle finit, au commencement du XV-e Raguse est la grande ville vers laquelle se dirige tout le monde de petits princes de la Péninsule des Balkans; c'est la grande

bosniaque, *ibid.*, p. 27. Un jupon noble de Raguse; *ibid.*, p. 21. Sur la monnaie serbe, *ibid.*, pp. 53-54, 65-66. Lettres de la reine Héléne et du roi Étienne Ouroch, *ibid.*, II, pp. 306-307.

¹ Cependant voy. Luccari, p. 38. Byzance serait intervenue de nouveau en protectrice contre le roi serbe. Sur une visite d'Ouroche à Raguse, sur une attaque ultérieure et le tribut de 2.083 perpères, Engel, loc. cit., pp. 106-108. Sur la révolte d'Étienne Cotromanitch, qui reprend l'assaut contre la ville, *ibid.*, p. 112-113.

² Raguse avait abrité les Cotromanitch vaincus: Elisabeth, veuve du Ban, et son fils Étienne. Elle a eu aussi des rapports avec Paul de Brébir, le rival du roi serbe; Engel, loc. cit., pp. 114-119. Sur la restauration des Cotromanitch par le roi de Hongrie Charles-Robert, *ibid.*, p. 132.

³ *Ibid.*, p. 119.

ville accueillante. Il y a des gens qui viennent de partout dans cette cité magnifique qui a, précisément à cette époque, un grand développement d'art: on y trouve jusqu'à des ducs d'Autriche¹, jusqu'à tel duc de Brunswick², jusqu'au roi du Danemarck, Éric IV, qui revient, en 1424, d'une croisade et est reçu à Raguse (les comptes de la ville portent ceci: on demandera au roi une quittance selon la grammaire, s'il est capable de l'écrire, sinon on priera son secrétaire de faire la même chose³). Il y a, à cette époque aussi, des Français, et je dirai, en finissant, quelques mots sur cette influence française, de la chevalerie française, à Raguse vers la même époque.

Pendant ce XIV-e siècle, on se trouve devant des rois de Serbie qu'on peut employer parfois les uns contre les autres⁴. C'est une époque de conspirations. Douchane lui-même est monté sur le trône par opposition à son père. Raguse sait tirer

¹ En 1336 des envoyés du duc d'Autriche et de „d. Palmanus, miles teutonicus”, se rendent auprès du roi de Serbie; *Libri Reformationum*, II, p. 365. En 1414 un duc d'Autriche revient de Jérusalem; *Notes et Extraits*, loc. cit., p. 114. En 1436 le duc d'Autriche est à Raguse; *ibid.*, p. 339, note 2.

² En 1436 le „filius ducis Prengchi” revient de Terre-Sainte; *ibid.*, p. 333.

³ Si possibile erit quod ipse sciat scribere in grammatica et, si nesciret scribere, quod ipsam litteram scribi faciat de manu sui secretarii”; *ibid.*, pp. 219-220, 223. On lui prête 2.000 ducats. Luccari connaît cette visite; p. 87.

⁴ Sur les „novitates... inter regem Urossum et Valmadenum” (Ban Mladen), *Libri Reformationum*, III, p. 111. Cf. *ibid.*, p. 116. Le frère de Mladen ôtage à Raguse, *ibid.*, pp. 141-142. La „Banica Posine”, *ibid.*, p. 233. Cf. pour la Bosnie aussi *ibid.*, pp. 255, 313-344, 318. Cf. *ibid.*, pp. 126, 145, 147 (pour la paix avec Mladen, 1319). Des démêlés de commerce en 1325, *ibid.*, pp. 181-182, 184. Venise prend la défense des Ragusains; *ibid.*, pp. 200-202, 237-210. Le médecin Gilles auprès du roi, 1326; *ibid.*, II, p. 225. — Mais on aide Étienne Ouroch III pour son mariage avec Blanche, fille de Philippe de Tarente et il donne à Raguse une partie du Breno; Engel, ouvr. cit., p. 118. Des soldats italiens sont envoyés au secours de la Serbie contre le Tzar bulgare Michel; *ibid.*, p. 121. Par le moyen d'un de leurs amis, un Cattarin devenu secrétaire royal, Bucchia, ils obtiennent la Punta. On paye pour Stagno 1000 perpères. En 1345 on obtient aussi l'embouchure de la Narenta; *ibid.*, p. 121 et suiv. Cf. *Libri Reformationum*, II, pp. 143-144.

profit de toutes ces rivalités; elle invite les rois de Serbie à venir la visiter¹; elle dira au Tzar serbe, à Étienne Douchane, reçu dans la ville en 1346², celui que Raguse pouvait considérer comme devant être son maître aussi à un autre point de vue, comme empereur des „Romains”, comme successeur des Byzantins, donc à cet „Imperator Stephanus”, qui frappe des monnaies à inscriptions latines et qui est citoyen de Venise, dont Raguse dépend encore, que leur ville est comme „la maison de l'Empereur”³.

Il y a bien encore un Tzar de Bulgarie. Seulement, cet empereur, après le conflit entre le Tzar bulgare Michel et son voisin de Serbie, est totalement en sous-ordre⁴ c'est l'empereur serbe qui domine à cette époque.

Lorsque Douchane vient donc à Raguse, avec sa femme, qui fait des dons au couvent de Saint Claire⁵, on invite les dames de Raguse à sortir à sa rencontre, à l'entourer de leur luxe et de leur beauté. Luccari prétend que des „artistes grecs” de Raguse furent chargés de célébrer ses victoires et de lui ériger une statue qui devint un portrait⁶. L'„empereur”, qui confirme en juillet 1357 la possession de Stagno, représente l'époque pendant laquelle Raguse a été le plus dominée par cet esprit serbe. Seulement, si Raguse consentait à être dominée de cette façon, c'était parce qu'il ne s'agissait pas d'un roi,

¹ Invitation au „rex junior” en 1326; *ibid.*, III, p. 202. On lui demande de préparer les routes pour le commerce; *ibid.*, p. 303. En 1331 on veut réconcilier le „rex veteranus” et le „rex juvenis”; *ibid.*, pp. 231, 237, 340-342, 354. Mariage de Douchane avec Hélène de Bulgarie; *ibid.*, pp. 343-344.

² Néda, demi-soeur d'Ourouch III, femme du Tzar Michel, se réfugie à Raguse devant Alexandre, le beau-frère de Douchane; *ibid.*, p. 125. Elle a ses fils, Jean et Alexandre.

³ „Chaxa soa” pour son fils. Le protovestiaire Ratko, 1378, *Libri Reformationum*, IV, p. 157.

⁴ Un des fils de Michel, „lo Imperator de Bulgaria”, près de Barletta, en 1361; *Libri Reformationum*, III, p. 137.

⁵ Engel, ouvr. cité, pp. 126-127.

⁶ Pp. 58-59, 61. D'après l'Anonyme il demanda des jeunes gens pour sa Cour; on lui donna des quadragénaires; pp. 39-40. La pension royale de 500 perpères fut transmise au St. Sépulcre; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 216. Sur une visite du Tzar, de sa femme et de cent personnes *Libri Reformationum*, II, pp. 111-112.

mais, comme je viens de le dire, de quelqu'un qui était devenu empereur, qui résumait donc tous les droits que pouvait avoir le pouvoir suprême sur ces petites villes romanes de jadis¹

Seulement, aussitôt après Douchane, ce grand Empire serbe s'est effondré et sous son successeur, Ouroche, s'est levée une double révolte : celle du roi Vlcachine² et celle du despote Ougliécha³. La Serbie impériale s'enfoncera dans les régions macédoniennes, et ce qui l'intéresse le plus c'est sa descente du côté de la Thessalie.

Alors, comme le pouvoir principal serbe quitte l'ancienne direction vers la Mer Adriatique, transportant ses ambitions dans ce terrain de montagnes, Raguse a une situation de beaucoup meilleure. Elle se trouve, au commencement du XV^e siècle, devant des petits seigneurs dont elle peut faire ce qu'elle veut. Elle a eu, d'abord, l'opposition d'un certain Voïslav, mais Voïslav a été vaincu⁴. Elle a rencontré l'inimitié de Nicolas Altomanovitch, et cette opposition elle-même a dû céder. Raguse n'a jamais eu une grande armée : elle employait des troupes qu'elle prenait à droite et à gauche, et elle fournissait parfois même au roi de Hongrie des soldats occidentaux qu'elle faisait passer de son côté. Mais, cependant, elle avait les moyens de profiter de toutes les discordes dans la péninsule des Balkans. Cette grande influence de Raguse, dégagée de toutes les menaces qui avaient pesé sur elle jusque là, lui donne vraiment une situation incomparable; elle a vécu alors les meilleurs moments de son histoire.

S'il n'y avait que le voyage que, en 1396, le roi de Hongrie,

¹ Mais bientôt les droits sur la Punta seront attaqués par Alloman, voévode de Hlm et d'Ouchitza († 1371); *ibid.*, p. 110, Raguse l'appelle plus tard „savio signor et possente et confinator nostro”; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 92. Cf. *Libri Reformationum*, IV, p. 118.

² Son fils Démètre à Raguse, 1399, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 79, 86.

³ Luccari donne des détails nouveaux sur l'époque; il sait qu'Ouroch fut tué au moment où il voulait venir à Raguse, que Vlcachine fut la victime d'un assassinat; il connaît la place où ils ont été eutérés; p. 63. Sur Ougliécha, simple baron de Douchane, envoyé à Raguse; *Libri Reformationum*, I, pp. 228-229 (1346).

⁴ *Ibid.*, II, année 1359. Sa tête mise à prix, *ibid.*, III, p. 87 et suiv.

Sigismond, vaincu à Nicopolis, réduit à voyager par le Danube, par la Mer Noire, pour que, arrivé à Constantinople, il doive tourner toute la péninsule et s'arrêter dans sa bonne ville de Raguse; s'il n'y avait que la magnifique réception qu'on lui a faite, lui payant le tribut pour deux ans, accordant quelques milliers de ducats, le faisant conduire par des vaisseaux ragusains, et la faveur de la grande famille ragusaine des Thallóczy, dont on a fait des Bans, des gouverneurs de province¹, —faveur qui serait due à ce fait que les commandement d'un vaisseau appartenait à cette famille—, s'il n'y avait eu que les droits que Sigismond accorda à la ville, le recteur ayant désormais le droit de porter sur son cercueil même des ornements qui lui étaient interdits jusque là, cela suffirait pour montrer combien avait grandi l'importance de la ville².

A côté de Sigismond, bientôt revenu dans ses territoires, il y avait ces seigneurs des Balcans qui, parfois, se dirigeaient contre Raguse, qui pouvaient l'attaquer, mais aussi lui accorder, à tel moment, des possessions, comme dans le Canale, pour les retirer ensuite, mais qui étaient, ordinairement, obligés de recourir à Raguse.

En fin de compte Raguse, par sa patience, par son argent, par ses relations, il faut bien dire aussi par ses relations avec les Turcs,— et on le verra dans la conférence suivante—, avec les petits seigneurs turcs qui s'établissaient à la place des petits seigneurs serbes dans ses environs, est arrivée toujours à briser tout élan de ces dominateurs serbes du côté des montagnes et à leur arracher des territoires.

Il y en a eu, à cette époque, surtout deux qui ont visité souvent Raguse, auxquels elle a été très accueillante, très large de

¹ Luccari, pp. 83-84. Donation de Hlm („Halomfelde") à Mathieu Thallóczy, *Notes et extraits*, loc. cit., p. 330. Cf. Resti, pp. 269 et suiv., 282; *Libri Reformationum*, III, p. 143. Sur les Ragusains sous le roi Matthias, Anonyme, pp. 76-77. Cf. *ibid.*, p. 59.

² Sur cette visite voy. Luccari, pp. 70 et suiv., 83-84; Resti, p. 182 et suiv.; Engel, ouvr. cité, pp. 148-149. On lui aurait demandé la Primorié, qui fut, en 1398, accordée par le roi de Bosnie Ostoia; voy. *ibid.*, pp. 150-151. Mais le roi essaya, en 1400, une révolution dans la ville; *ibid.*, pp. 152-153.

dons. D'abord Hrvoïé, duc de Spalato, qui employa pour accroître sa propre puissance la rivalité entre Sigismond et entre son rival, Ladislav de Naples, devenu aussi l'ennemi de Raguse: il aurait été par sa mère un Ragusain, de la lignée des Luccari¹. Puis l'ancien auxiliaire de Ladislav, Sandali Hranitch, auquel les Ragusains procurèrent une consultation médicale en 1440. Car Raguse avait l'habitude d'envoyer des médecins aux seigneurs serbes, comme Kronstadt-Braşov, ou Hermanstadt-Sibiiu, de Transylvanie, le faisaient pour les princes de Valachie et de Moldavie². On lui interdit, pour sa maladie de l'estomac, vin rouge, fromage, lait et viandes salées, ce qui ne l'empêcha pas de mourir³.

Puis, à côté de Hrvoïé et de Sandali, descendant des Cotromantich⁴ ou Vocoslav Nicolitch⁵, Raditch Sencovitch⁶, le comte Paul Radisitch. Tout ce monde tournait autour de la Cour royale bosniaque d'un Ostoïa ou d'un Tvrtko⁷. De la

¹ Engel, ouvr. cité, pp. 150, 153 (les Napolitains fomentent la révolte de l'île de Meleda), 153-154 (attaque formelle de leur part), 154 (victoire de Volzo de Babali contre leurs vaisseaux).— Sur la maison de Hrvoïé, créé citoyen de Raguse, *Notes et extraits*, loc. cit., p. 70 (année 1398). Son fils Balcha, *ibid.*, p. 86. Hrvoïé dépose ses bijoux à Raguse, *ibid.*, p. 108 (1405). Il menace Raguse en 1415; *ibid.*, pp. 150-151. Cf. l'étude de M. Radonić, dans *l'Archiv für slavische Philologie*.

² Un médecin envoyé à Balcha Strachimir (1417), *Notes et extraits*, loc. cit., p. 157.

³ Mariage de Sandali (1396), *Notes et extraits*, loc. cit., p. 64; offre du droit de cité et d'une maison (1404-5), *ibid.*, pp. 104, 107-108. Sa visite en 1426 et sa maison; *ibid.*, p. 230, note 2, pp. 249-250, 272. Sa maladie, p. 277. Sa monnaie, p. 320. Sa mort, en 1435, p. 326. Son bouffon, p. 156. Sa veuve Iella († 1443), p. 396, note 1. Cf. l'étude de M. Stanojević, dans *l'Archiv für slavische Philologie*. Cf. Luccari, p. 87.

⁴ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 103.

⁵ *ibid.*, pp. 67, 77.

⁶ *ibid.*, p. 90.

⁷ Considéré par Raguse comme le meilleur roi; *ibid.*, p. 210, Ses musiciens, p. 391. Le fils d'Ostoïa, Radivoï, cherche un abri à Raguse; Luccari, p. 85.— On donne au roi, en 1422, du poisson, des citrons, du sucre, *ibid.*; des épices, de la *preverada*; pp. 210-211. Cf. *ibid.*, p. 63. Des „confecta, piper et zafferanum” (safran), au Ban Mladen, *Libri Reformationum*, III, p. 227. Monnaie de Bosnie, *ibid.*, p. 355.

nouvelle formation de la Zenta, les Georges Strachimir, les Balcha sont, eux aussi, des hôtes de Raguse¹, avec les Topia albanais².

Ils avaient le droit d'être reçus citoyens à Raguse, d'y avoir une maison; un tribut, des présents s'ajoutaient. Nous avons des renseignements sur leurs maisons, comme, du reste, sur l'état de l'édilité à Raguse à ce moment de suprême orgueil.

Il y a des édits par lesquels il est défendu de conserver des escaliers de bois ou de pierre dans la rue, parce qu'ils encombrant; où il est prohibé d'avoir des „balconnades” (balcons), parce qu'on dit que tous les mendiants de la rue se rassemblent sous ces balcons et il vaut mieux n'en pas avoir. Il y a des règlements municipaux, qui montrent la façon dont doivent contribuer la communauté, les voisins de droite et de gauche, pour tenir en bon état les rues³.

Dans toute la péninsule des Balcans, jusqu'à Constantinople, il n'y avait rien pouvant s'approcher de cela.

Ce monde a été troublé parfois dans sa jouissance par les attaques contre Raguse d'un Radoslav Pavlovich⁴, ou de ce Stipan, le créateur de l'Herzégovine, qui s'est maintenu pour tomber ensuite, après 1460, en même temps que la Bosnie, sous la domination des Turcs⁵. Mais, dans cette ville ordinairement heureuse et tranquille, il y eut, à ce moment, l'es-

¹ Georges et sa femme (1396-7), *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 64, 66, 68, 93 („grande segnor et savio et have più cità et castelle, et tutto perdi, et Ragusa li romaxe”); Hélène Balcha, p. 122, note 7. Cf. *ibid.*, pp. 121-122. Sa monnaie, *ibid.*, p. 324. Dorothee Balcha, *ibid.*, p. 320. Un réfugié valaque, Jean, fils de Danciu, *ibid.*, pp. 70, 88.

² *Notes et extraits*, III, p. 98.

³ *Libri Reformationum*, II, p. 356, année 1335 (rues „de petris coctis”); *Notes et extraits*, loc. cit., p. 77.— Sur les musiciens, *piferi et tubete*, *ibid.*, p. 158, note 7. Les *joculari* du comte Pierre, *ibid.*, p. 162.

⁴ Sur cette longue querelle (1430 et suiv.), pour la terre de Canale, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 213, 233-234, 278, etc. Raguse avait été la marraine de sa fille; *ibid.*, p. 314.

⁵ Son accueil à Raguse en 1440, avec sa mère, Catherine, sa fille, Hélène, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 368, note 3, 399.

poir de pouvoir gagner de nouveaux territoires¹. D'abord, vers 1413, elle a gagné la possession des trois grandes îles qui se trouvent en face: Brazza, Lesna, Curzola, îles qui ont été données ensuite à Iakch de Kuzal, un Hongrois, et il les a fait passer, en 1416, à Venise². Du temps de la domination ragusaine, on élisait le comte à Raguse, et l'on disait: „mandat de Hrvoïé ou de Sigismond, roi de Hongrie”³.

Voulant avoir, en dehors de cette belle terre de Canale, accordée, puis refusée par ce Radoslav „qui menace toute la Bosnie, mord tout le monde, donne des coups de pied à tous, ne garde à personne la foi, n'est l'ami de personne, pas même de sa propre personne”⁴, Dratchévitzza, possédée par Sandali, Castel Novi, Trébinié, Povars, Lugh, Nizevatz, Clobuch, Ver-

¹ Voy. plus haut. Pour Breno, voy. Resti, p. 86. Pour Stagno, Anonyme, p. 36. On disait en 1419 au roi de Bosnie: „vos potestis in Stagno cum equo salire”; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 173. Cf. *Libri Reformationum*, III, p. 399. Le privilège du Ban de Bosnie, Étienne, donné pour Stagno et Drevlaca, prévoit un tribut de 500 perpers à la Saint Blaise „jusqu'à la fin du monde” et une maison à Raguse. Le Ban jure sur les Évangiles, les quatre évangélistes, les douze apôtres et „toutes les vertus qui sont dans la ville de Raguse”; *Libri Reformationum*, III, pp. 375, 377. Pour Canale, Anonyme, p. 34; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 200, note 8. Un „cephalia de Canali” en 1367, *Libri Reformationum*, IV, p. 86. Cf. pour Canale, en 1453, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 495-496. Pour les trente-six villages des Terre Nove, en 1419, *Notes et extraits*, loc. cit., p. 172. Pour Sokol, *ibid.*, p. 191, note; p. 213. Pour Avlona et Kanina, demandées aux Hongrois, *ibid.*, p. 403. Pour Dratchévitzza, *ibid.*, p. 320. Pour Obod et Captat (1423), *ibid.*, p. 218. En 1430 on demandait aux Turcs „la strada de Verum con lo castello de Clobuch e la contrada de Bilechia e la contrada de Tribigne com Lugh”, *ibid.*, p. 286.

² Raguse les occupe, contre Ostoïa, en 1403, *Notes et extraits*, loc. cit., p. 103. Cf. Thalloczy et Gelcich, ouvr. cité, p. 276 et suiv.

³ „De mandato d. Hervoyae, ducis Spalati, comes Corcyrae”; „de mandato gloriosissimi Sigismundi, regis Ungariae, electus in consilio generali Ragusii comes Corcyrae, Pharae et Brazzae”; Engel, ouvr. cité, pp. 155-156. Raguse voulait avoir aussi Duvno; *ibid.*, p. 156. Cf. *ibid.*, pp. 157-158.

⁴ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 266 (1430). „Come foglio al vento si move”. „Questo serpo”, dit Sandali. On voulait lui prendre aussi Tribinié et Lugh; *ibid.*, p. 272. Cf. *ibid.*, pp. 293, 303, 305, 308, note 4, 316, 330, 368 et suiv. Ses „ystriones”, *ibid.*, p. 363, note 2.

no, Versinié, disputées par le duc Stipan, vers 1451¹, demandant même aux Hongrois en train de croisade deux assez grandes possessions grecques sur le littoral de l'Adriatique², on voit combien la république sortait de ses murs et cherchait, à droite et à gauche, profitant de ces troubles balcaniques, le moyen de se créer un petit empire, comme Venise l'avait fait à la même époque, en Italie, se formant son magnifique domaine de Terre Ferme.

Mais il ne faut pas oublier que, même si Raguse ne réussissait pas come État, il y avait ses citoyens qui réussissaient toujours. Parce que, à la cour du Despote Georges Brancovitch, dont le prédécesseur, le despote Étienne, avait été lui aussi accueilli à Raguse, avec sa mère, la comtesse Militza, et son frère Vouk, après la catastrophe serbe de Kossovo, en 1389³, ainsi qu'à la Cour du roi de Bosnie, bref partout où il y avait une douane, où il y avait une gabelle, comme on l'appelait à cette époque, où l'on pouvait louer quelque chose, on trouve un des Zorzi, un Pascal de Sorgo et d'autres⁴.

On a cherché les mentions des Occidentaux venus à Raguse pendant les XIV^e et XV^e siècle. Il y a des Catalans⁵, mais aussi des Français.

¹ Combat de Tomba, 1451; *Notes et extraits*, loc. cit., p. 450 et suiv.

² Voy. ci-dessus.

³ Voy. *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 61, 85, 87. En 1422 Étienne mutila les Ragusains *ibid.*, p. 54. Militza est, d'après Luccari, la fille d'Ougliecha (p. 68). — Rapports avec Georges, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 245, 372-375, 379. Sa fille Mara, *ibid.*, p. 401. La *despotissa* Eudocie, 1427, *ibid.*, pp. 236, note 1, 245, note 4. Réception solennelle, en 1446, de la fiancée da Lazare, fils de Georges. „Se debia invitare delle zentildonne a danzare dapoy desinare nella sala del palazzo nostro”, *ibid.*, p. 416.

⁴ A Tripzë, p. 285. A Novobrdo, p. 77. Élection de *popolani*, contre les nobles (1413), *ibid.*, p. 139. A Prizren, à Brescovo, *Libri Reformationum*, III, pp. 107, 112-113, 115. A Srebica, cédée en 1417, *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 160, 167. Cf. aussi *ibid.*, p. 144 (pour la monnaie), 166 et suiv. (querelles entre Ragusains). A Pristina, 1418 (monopole de la douane et du raffinement de l'argent), *ibid.*, p. 167.

⁵ Voy. Jireček, *Bedeutung*, p. 423 et suiv. Des Anglais, *ibid.*, p. 426 et suiv.

Le premier Français qui est attesté par les documents est, je crois, un marchand de Montpellier en 1370; Jireček l'a trouvé dans les archives de Raguse¹.

Après cet habitant de Montpellier, il y a eu des Français qui venaient de Marseille, ayant une profession à laquelle on ne s'attendrait pas: pêcheurs de corail. Ils s'entendaient avec des bourgeois de Raguse pour une participation de capital, en vue de cette exploitation du corail.

A côté d'eux, il y a eu même des ambassadeurs: un évêque, en 1330. A cette date, il paraît à Raguse comme l'„évêque d'Outremont, qui va prêcher la parole de Dieu en Rascie, Tartarie et autres régions schismatiques”². Or, il est possible qu'il s'agisse dans ce cas de ce Pierre Thomas, qui a été le patron et l'ami de Philippe de Mézières, du grand prêcheur de croisades au XIV^e siècle, de ce prélat qui a catéchisé Douchane, — et on a de Philippe de Mézières, d'après les confessions de Pierre Thomas, une vue de la Cour d'Étienne Douchane et du terrible empereur.

Donc, des marchands et, par hasard, ce prédicateur de croisade.

Vers la même époque un „magister Johanus de Francia”, un maître Jean de France est engagé par la République comme maître d'école: depuis longtemps il y avait une école élémentaire, la „schola abaci”, et, à côté de cette école d'alphabet, une école supérieure. Jean de France s'intercale entre un Italien de Mantoue et un Espagnol. Du reste Raguse avait appelé François Philelphe lui-même et cet humaniste de Parme auquel Aldo dédiait son édition d'Aristophane³.

Puis, en 1347, l'arrivée de la mère du châtelain de Trani, „qui a été la gouvernante de feue la femme du dauphin de Vienne”⁴.

¹ *Ibid.*, p. 425: Mataroni, Jeanin Rodonat, Jacques Boniface.

² Domino episcopo ultramontano, quod vadat ad predicandum verbum Dei in Rascia, Tartaria et aliis partibus scismaticis”; *Libri Reformationum*, III, p. 304.

³ Jireček, *Der ragusanische Dichter Šiško Menčetić*, dans l'*Archiv für slavische Philologie*, XIX, p. 25 (année 1858).

⁴ Nobilis domina mater castellani de Tranio, que fuit gubernatrix spectabilis domine felicitis memorie uxoris Delfini de Vienne, *Libri Reformationum*, I, p. 264.

Mais, en 1383, on trouve quelque chose de plus intéressant. A ce moment, le duc d'Anjou, qui poursuivait, en Italie, une conquête qu'il n'a pas pu réaliser¹, — l'éternelle question des Angevins, qui avaient des droits sur la couronne de Naples et qui ne pouvaient pas s'en servir, — le duc d'Anjou, dis-je, avait à son service des pirates ou, à côté de ces pirates, aussi certains membres de la noblesse française. Ils ont été arrêtés à Raguse. Le roi de France a envoyé quelqu'un pour les racheter. Il s'appelait Pierre Fresnel, et voici les noms, autant qu'on peut leur rendre leur vraie forme, de ces gentilshommes français qui ont passé quelque temps à Raguse, dans des circonstances plutôt désagréables: Pierre de Craon, Tristan Roy, Jean Buel, Louis Montjoie, Colard Colleville, Arnulphe Crinilberg, qui doit être un Allemand, Robert Nela, Jean Verbatifer et „Pauper”².

Comme le roi de France demandait à ravoir ces gens, on s'est adressé à l'arbitrage des reines de Hongrie. Car Louis d'Anjou était mort, et il avait laissé sa femme Élisabeth et sa fille Marie, qui avait épousé Sigismond. Les reines appelèrent devant leur tribunal le procès, à Possega, en Hongrie, et on a délivré les prisonniers.

Il y eut aussi à cette occasion d'autres interventions: des envoyés de Savoie, de Milan. Et, en les renvoyant, on a fait ceci: on leur a donné la *bareta sciavona*, c'est-à-dire la *vaglieniza*, les *apanzi*, les sandales, et les *guipe*, puis „la „chemise” serbe, „con le osene”, les chausses et les *podvesage* „pour faire entendre aux Français, d'après les vêtements, la façon d'être des gens qui les ont pris”³.

Il n'y a plus de rapports entre Raguse et les Français jusqu'au moment de la catastrophe de Nicopolis. On sait que la chevalerie française a participé, de la façon la plus brillante, la plus imprudente et la plus tragique, à cette croisade de 1396 qui finit par la grande victoire du Sultan Baja-

¹ Voy. notre *Thomas III de Saluces*, sur le royaume d'Adria.

² Lucari, pp. 66-67. Il est question aussi d'un „neveu du roi de France”, du duc d'Autriche; *ibid.*, p. 67.

³ Per dare intendere alli Francesi lo habito della fogia delli vestimenti delli homeni dalli quali sono stà presi; Anonyme, p. 46. Cf. une autre forme, *ibid.*, pp. 47-48. Aussi les autres chroniques.

zet, au mois de septembre, sur ces chevaliers qui ont été assez maltraités et qu'on a fini par racheter, après de longues interventions et des sacrifices pécuniaires assez importants. Il y a aussi une légende ragusaine, d'après laquelle, les chevaliers ayant traité les Turcs comme des femmes, certains d'entre eux auraient été fouettés en leur disant: „Voici la façon dont les femmes turques se vengent sur leurs prisonniers”¹.

Après leur délivrance, il y a eu à Raguse le futur duc de Bourgogne, Jean de Nevers, avec le précepteur de Rhodes, qui était Pierre de Baufremont. On les a embarqués sur trois galères. Plus tard, on a amené aussi un bâtard de Flandre, qu' avait été racheté par les Ragusains chez les Turcs, en Serbie².

J'ajoute que l'„orlanda”, le pilori de Raguse était mis volontiers en rapport avec le preux de Roncevaux³. Les gens qui s'appellent Troianus, Paladinus rappellent les chansons françaises du moyen-âge⁴.

En 1433, en 1442 des pèlerins français s'arrêtent à Raguse, plus tard on invite dans cette ville un „Français fameux maître des portes et des horloges”⁵. On s'y intéressait même à la tragédie de la Pucelle, une „jeune fille vierge qui est apparue merveilleusement au roi et qui gouverne et guide son armée”⁶.

Vers la moitié du XV-e siècle, cette ville riche, cette ville brillante, qui commençait à résumer la vie des Slaves de la pé-

¹ Frustato (Jean de Nevers) come pulti per fare più vergognia che lui hà fato a Turchi, che sono femine; Anonyme, pp. 50-51.

² *Notes et extraits*, loc. cit., pp. 67, 69, 71.

³ *Ibid.*, p. 29.

⁴ *Ibid.*, p. 45. Pour la suite, cf. comte Louis Voïnovitch, *La monarchie française dans l'Adriatique, Histoire des relations de la France avec la République de Raguse (1667-1789)*, Paris-Barcelone 1917. Au dix-septième siècle on disait à Raguse „gran mersè”, Anonyme, p. 45.

⁵ *Ibid.*, pp. 313, 390. „Pro venire faciendo huc Ragusium unum Francigenam existentem famosum magistrum postharum et horilogii”; *ibid.*, p. 391.

⁶ Una mamoleta virgina, la qual gli è apparula maravigliosamente, la qual rege et guida lo suo exercito; *ibid.*, p. 272. Cf. l'Anonyme, p. 79.

ninsule des Balcans qui, après la perte de la Bosnie, la destruction, à Belgrade, de la Serbie des Brancovitch, après la prise de la Bosnie et la disparition de l'Herzegovine, ou du duché de Saint Sabbas, n'avait plus de centre, — car la Bulgarie avait disparu depuis longtemps, — cette ville qui résumait, devenant elle-même slave, la vie politique, culturelle, bientôt littéraire aussi, des Slaves de la péninsule des Balcans, se trouve devant les Turcs.

III.

RAGUSE ET LES TURCS

Je me suis arrêté au moment de la plus grande splendeur de Raguse¹, pas à celui où elle gagne sa signification définitive, mais au moment où elle profite des discordes de la Péninsule des Balcans, où elle se trouve entourée par des voisins qui ne peuvent plus la menacer, ne constituant plus un danger pour cette autonomie qu'elle conservait, d'une façon si opiniâtre, parfois héroïque, depuis les anciens temps où s'était formée cette Romania de l'Adriatique.

A cette époque il y a déjà un voisinage turc, qui sera bientôt une médiation, et, après la médiation turque, le tribut payé à Constantinople, tribut pas trop important, mais qui représente une dépendance durable. Car, à ce moment, la République, la „communauté” se rattache de nouveau à l'Empire. Puisqu'il faut dire, dès le commencement, que l'Empire Byzantin et l'Empire Ottoman c'est la même chose, mais avec un chef qui n'a plus la même religion, qui ne parle plus la même langue, mais emploie, dans sa chancellerie, presque toutes les langues les plus importantes de la Péninsule des Balcans. Ainsi, il y a eu, sous les Sultans, une chancellerie grecque: les traités avec Venise sont rédigés en grec; il y a une chancellerie slave sous le Sultan Soliman. Et, dans la correspondance des chefs turcs de la frontière, on employait même le roumain: sur le Dniester, sur le Danube, dans les communications de ces beys, de ces pachas, avec leurs voisins, le roumain étant la lan-

¹ En 1433 introduction de l'„art de la laine”, Anonyme, p. 55. Sur cet art aussi Luccari, p. 152. Nicolas Luccari apporte d'Italie l'art de la soie et en devient riche; *ibid.*, p. 139.

gue chrétienne la plus connue dans le voisinage. Il ne faut jamais faire une distinction de principe entre ce qui appartient à la Byzance chrétienne et entre ce qui tient à l'autre Byzance, à la Byzance ottomane qui a remplacé la première.

De quelle façon les Turcs ont-ils paru dans ces régions? D'abord, ceux qu'on rencontre dans le voisinage immédiat ou lointain de la ville n'étaient pas des inconnus. Raguse, vivant sur un écueil, avait besoin de blé; on allait le chercher de tous côtés; on le cherchait dans l'Italie Méridionale, dans la Pouille; on le cherchait à Kanina, à Avlona, dans ces régions gréco-slaves des environs; on le cherchait à Nègrepont, à Constantinople; et on allait jusqu'en Turquie¹. De sorte que, au XIV-e siècle, — à cette époque, la Turquie, c'était l'Asie Mineure—, les Turcs étaient des gens avec lesquels on faisait le commerce. Les premiers rapports ont été ceux-ci.

Maintenant, quelles ont été les garanties offertes par les émirs de l'Asie Mineure aux Ragusains qui venaient y acheter du blé? Peut-être y a-t-il eu un de ces privilèges qu'on trouve accordés par ceux de Smyrne, d'Aïdine, de Palatcha à d'autres, aux Vénitiens, aux Génois. Puisqu'on ne se risquait jamais dans ces territoires étrangers et ennemis à la chrétienté, représentant une conception tout à fait étrangère aux devoirs d'un État envers les négociants qui viennent y trafiquer, sans avoir quelque chose d'écrit.

Seulement, pour toute cette partie, on n'a absolument rien.

On a parlé, plus tard, d'un privilège accordé par le Sultan Bajazet, mais jamais ce privilège n'a paru. Il est bien probable qu'il ne s'agit pas d'un privilège accordé par le Sultan, mais il y avait, à côté du grand Bajazet, qui était le Sultan de Constantinople à la fin du XIV-e siècle, dans les environs, un petit seigneur qui s'appelait aussi Bajazet, et dont on prononçait le nom à la façon slave: Pachaïte². Et je crois qu'il

¹ En 1347; *Libri Reformationum*, I, p. 274.

² 1416. Fù cominciato a pagar li Ragusei tributo a Gran Turco, a Balasit-beg, ducali 500, per praticar Ragusei in suo paese; Anonyme, p. 54. Pour Pachaïte, voy. *Notes et extraits*, loc. cit., table. En 1398 il était déjà question d'„aconçare” avec les Turcs pour la Serbie; *ibid.*, p. 74. En 1403 Raguse est prête à employer les Turcs contre la Bosnie; *ibid.*, p. 97. En 1413 le Sultan, qui était Mousa, guer-

s'agit, non pas de l'„empereur”, — c'était le terme qu'on employait pour le Sultan—, mais de ce Pachaïte.

Les Turcs ont paru d'abord sur ce rivage comme successeurs des anciens seigneurs slaves. On en trouve un peu partout, dans chaque château où ils pouvaient se nicher: ils employaient les discordes du monde chrétien pour s'y éterniser. A côté de ce Pachaïte, il y avait un Sébalia, fils d'Isaac, et son frère Barak¹. On voit bien qu'il y a déjà des familles entières qui se logent là, et que leur pénétration n'est pas due à une décision de l'État ottoman; c'est par des particuliers qui se sont gagné des relations, qui ont su s'infiltrer et qui se maintiennent, puisqu'il n'y a personne capable de les en chasser, que ce procès se produit.

Tel de ces Turcs est établi à Croïa, qui sera la capitale si bien, si longuement et si héroïquement défendue du célèbre Scanderbeg. Il y en a d'autres qu'on trouve à Scoplié, comme Pachaïte, comme Balaban².

Ils pénétraient aussi d'une autre façon. Lorsqu'il y avait des revenus rentables en Serbie, ils faisaient la même chose que les Ragusains: ils s'offraient comme douaniers, et on ne pouvait pas les refuser, car, derrière eux, il y avait toute la puissance ottomane³. On trouve alors, dès la première moitié du XV^e siècle, dès 1435, de ces Turcs, comme un certain Issoup, à Srebernitzza⁴.

A la suite de ces Turcs, dont la série continue jusqu'à la moitié du XV^e siècle, avec Hamza⁵, avec un Mostrat, avec un Isaac, avec un Isa, — tous ces rapports peuvent être étudiés, jusqu'aux moindres détails, dans le volume ragusain de mes „Notes et Extraits”— il y a l'État qui vient.

royait en Serbie; *ibid.*, pp. 139-140. On craignait une attaque turque en 1414 et 1416; *ibid.*, pp. 145, 153-154. En 1417 les Turcs prenaient Avlona, Kanina et Pyrgos; *ibid.*, pp. 160-161. Cf. *ibid.*, p. 228.

¹ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 359.

² *Ibid.*, table. Surtout pp. 75, 77 (à partir de 1399).

³ Voy. Luccari, p. 151.

⁴ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 325.

⁵ Dès 1417; *ibid.*, p. 161, note 7. Cf. aussi, *ibid.*, p. 191, note, 207. Sur Isa, *ibid.*, p. 370 et suiv. (année 1441).

On peut dire que la façon de pénétrer des Turcs dans la partie occidentale de la Péninsule des Balkans, correspond très bien à la façon d'avancer des Russes en Asie, en Sibérie ou en Asie Centrale. Ce sont des particuliers, pleins d'initiative, qui viennent, qui connaissent le pays, qui s'y établissent. A un certain moment, il leur faut la protection de l'État: l'État les protège; puis, après la protection accordée à l'initiative particulière, il y a la domination de l'État. Mais ce n'est pas l'ambition de l'État qui a amené la conquête. Il faut bien dire que l'établissement de l'Empire Ottoman, de l'Empire de Mahomet II, de cet Empire, représenté de la façon la plus brillante par Soliman qui a mérité d'être appelé „le Magnifique”, étant au pair des plus grands parmi les empereurs byzantins, dont le distinguaient sa religion, son origine et sa langue, est dû à ces conquêtes de détail faites par l'initiative privée. L'Empire Ottoman n'est pas une chose créée par une volonté, d'après un système; c'est une chose qui s'est imposée sur de très petites réalités, venues d'elles-mêmes.

On a, comme on vit dans de grands États, toujours cette idée de l'État qui pense, de l'État qui cherche une direction, qui trouve des moyens pour pouvoir la suivre, et qui s'établit, dès le début, avec son système, avec ses officiers, avec ses conceptions et avec ses moyens d'action. Or, cela ce sont des choses tout à fait modernes, du XIX-e siècle, dont l'introduction gâte tout à fait la compréhension d'une histoire plus éloignée, quelle que soit la région, quelle que soit la nation et quelles que soient les circonstances particulières dans lesquelles tel Empire s'établit.

Déjà, vers 1420, cependant, les Ragusains s'apercevaient du danger que représente la conquête ottomane. Il y a, dans les actes de Raguse, cette opinion que les Turcs profitent de la mésintelligence entre les chrétiens et qu'ils suivent une politique qui pourrait être très dangereuse pour tout le monde¹.

Seulement, il y avait une séduction à laquelle les Ragusains ne pouvaient pas résister, J'ai dit que, pendant la première période du XV-e siècle, Raguse sort de ses murs et veut se créer un *dominium*, comme l'a fait Venise, lorsqu'elle a attaqué

¹ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 249.

un François Novello, un della Scala, lorsqu'elle s'est établie à Vérone, à Padoue, lorsqu'elle avait déjà envahi la côte occidentale de la Péninsule des Balcans, voulant être en première ligne une puissance italienne, et, si c'était possible, la plus grande des puissances italiennes.

À Raguse, on cherche à gagner de la terre, et, comme les seigneurs voisins sont faibles, comme ils sont pauvres, alors, de ces seigneurs faibles et pauvres, on espère avoir les territoires qui peuvent servir à établir une base territoriale. Seulement, ces princes ont la mauvaise habitude de tous ceux qui ont besoin d'argent et qui se trouvent, plus tard, dans l'impossibilité de le rendre: ils promettent, ils encaissent ce dont ils ont besoin, puis, lorsqu'il s'agit de rembourser, ils déclarent qu'ils n'ont pas entendu la chose de cette façon, que ce n'était pas une cession définitive, mais un simple engagement.

On pourrait parler longuement sur cette question des engagements au XV^e siècle. De fait, on prenait parfois la forme de l'engagement lorsqu'on était gêné de déclarer une vente. On faisait un emprunt, et cet emprunt on ne le payait pas; on aurait pu le payer, mais on ne le payait pas; on abandonnait donc la chose dont il était question et, plus tard, lorsqu'on en avait les moyens, on pouvait revenir là-dessus. On ne l'a pas fait lorsque les Hohenzollern ont obtenu la Marche du Brandebourg, en vertu d'un „emprunt” aux descendants de Charles IV. Ou, lorsque la Moldavie roumaine est arrivée à posséder une partie de la Bucovine d'hier, même une partie du pays de la Poutie, le roi de Pologne avait demandé un emprunt au prince moldave, que celui-ci accorda, prenant en gage une terre qui est restée la propriété des princes de Moldavie, sauf le moment où le roi pouvait redemander son territoire.

Il fallait s'adresser alors à quelqu'un, il fallait chercher un arbitre, et cet arbitre a été, malheureusement pour Raguse, malheureusement pour la vie chrétienne des Balcans, le Sultan.

On s'est adressé ainsi dans ces discussions avec Radoslav Pavlovitch, puis, plus tard, avec le duc de l'Herzégovine, au Sultan. C'était lui qui décidait. Raguse y était forcée par le fait que, si ce n'était pas elle qui demandait cet arbitrage, il aurait

été demandé par l'autre, par le seigneur slave des environs, et on comprend bien ce que cette médiation avait d'impérieux.

En 1430 Radoslav déclare donc aux Ragusains qu'il n'y a pas d'autre seigneur que l'empereur Mourad, duquel il dépend, ou, pour employer la forme italienne, qui est tout autrement concrète et expressive : „à la jambe duquel il s'accroche¹". Or, lorsque Radoslav Pavlovitch s'accrochait à une jambe du Sultan, il fallait bien que Raguse s'accrochât à l'autre.

De ceci résultait un engagement. Le Sultan devenait, ainsi que le disent les Ragusains à cette époque, „la source de justice". Or, la source de justice demandait à être payée. Raguse croyait qu'il suffisait de la courtiser. Lorsqu'il y a eu, en 1433, le mariage, — que les chrétiens pouvaient considérer comme scandaleux, comme impie—, entre la fille du Despote serbe, George Brancovitch, le patron de Raguse, avec le Sultan², Raguse a envoyé ses ambassadeurs pour féliciter les deux familles; les Brancovitch chrétiens et le Sultan. Et non-seulement cela, mais elle s'exprime sur la valeur de ce mariage pour la politique chrétienne: „laquelle parenté nous la croyons être un très grand bouclier pour toute la chrétienté"³. Il paraît bien que, plus d'une fois, en vraie „Impératrice" chrétienne, qu'on connaît surtout comme donatrice de couvents, elle s'est mêlée à la politique et qu'elle a eu une action pacificatrice dans les rapports que devait avoir le Sultan avec la population chrétienne. Quelques années après le mariage de Mara, on voit son père intervenir pour réconcilier Raguse avec les Turcs⁴.

Puis, aussitôt après, il y a Stipan⁵, qui attaque Raguse. La

¹ Non a altro signore che Omorat imperador, per la gamba del qual se tien; *Notes et extraits*, p. 281. Des ambassadeurs sont envoyés au Sultan dès 1421; *ibid.*, p. 200, note 1. Sur le secours turc demandé contre Radoslav, *ibid.*, pp. 282, 284 et suiv. Intervention turque, *ibid.*, p. 278 et suiv.

² Il paraît qu'il y a eu un autre mariage entre une princesse serbe et Bajazet, mais cela appartient au vague domaine des chroniques; il n'y a pas de renseignements documentaires.

³ La quale parentela crediamo esser grandissimo scudo a tuta la cristianitade; *ibid.*, pp. 315-316 (année 1433).

⁴ *Ibid.*, p. 412.

⁵ Il en demande la permission aux Turcs en 1447; *ibid.*, p. 423.

médiation turque s'impose en 1452 ¹. Cette attaque de Stipan a été l'acte le plus haineux accompli par ces seigneurs agonisants des environs de Raguse à l'égard de la République. Il a fallu alors parler au Sultan, demander son intervention, et la question du tribut s'est posée.

Pour presque tous les pays chrétiens, lorsqu'il s'est agi de tribut, il y a eu une vraie tragédie; tout un orgueil devait abdicquer; il y avait une dignité, chrétienne plutôt que nationale, qui s'y opposait, pour les Roumains comme pour les Ragusains. Seulement, voici la façon dont Raguse s'est présentée devant le Sultan pour discuter cette question du tribut.

Elle, qui avait des péchés à se faire pardonner, puisqu'elle avait promis son concours pour cette croisade chrétienne qui s'était arrêtée à Varna par le désastre du roi de Hongrie et de Pologne, mais, il est vrai aussi, s'était refusée à soutenir un nouvel effort de Scanderbeg ou du vrai chef de la Hongrie à cette époque, ce Roumain de naissance qui était Jean Hunyadi, elle qui avait eu des rapports avec tel prétendant turc lequel voulait renverser le Sultan ², se présente très timidement devant celui-ci, qui peut décider de son sort, qui peut la sauver de Stipan, mais qui peut, tout en la sauvant, l'occuper et en faire une des nombreuses villes qui lui appartenaient dans la Péninsule des Balkans.

Ils commencent par offrir jusqu'à 1.500 ducats par an, et ils ajoutent que c'est un présent qu'on fait au Sultan, *per honor et non per carazo* ³: le *kharadch*, le prix de rachat des chrétiens qui pourraient être conquis et qui, payant cette somme annuelle, gagnent le droit de vivre d'une façon libre. Ils ajoutaient que ce présent on le donnerait plutôt chaque deux ans. Si le Sultan insiste, ce sera annuellement et, pour gagner la personne même de cet empereur, qu'on soupçonnait exigeant et intéressé, on lui donnerait, à lui, 200 et jusqu'à 600 ducats, qui n'entreront pas dans le trésor de l'État, mais appartiendront au Sultan personnellement.

Seulement, les Turcs s'entendaient assez bien à ces négocia-

¹ *Ibid.*, p. 461 note 2. Cf. *ibid.*, p. 464.

² *Voy. Notes et extraits*, loc. cit., pp. 390, 420, note 1, 423, note 2, 427, note 3, 336 et suiv. (prétendant Tchélébi).

³ *Ibid.*, p. 381.

tions. Ils étaient, comme tous les Asiatiques, avides d'argent. Les Ragusains croyaient pouvoir les tromper; seulement, tromper le Turc, sur une question de présents ou de tribut, cela a été toujours une impossibilité.

Les Turcs insistant, on arriva à fixer une somme. Ils demandaient 10.000 ducats; on leur en donne 5.000. C'était déjà presque cinq fois la somme dont il était question au commencement.

En 1442, on a déjà un privilège et un envoyé du Sultan, Ali, paraît à Raguse, apportant cette nouvelle „poveglia”¹ (on appelait à Raguse de ce terme slave tout privilège accordé par un potentat serbe ou par le Sultan lui-même).

En 1449, le tribut est accru: 1.500 ducats; en 1453, une nouvelle augmentation du tribut: 3.000 ducats; il deviendra, normalement, de 5.000 en 1458. Après quelques „mangeries”, en 1476, on paye 10.000, et les pauvres Ragusains notent que c'est la „setima volta”, là septième fois². En 1479, le tribut est de 13.000 ducats; puis, comme on devait se procurer du sel, c'est bientôt 15.000 ducats³.

Seulement, il arrive que Mahomet II, le conquérant de Constantinople, meurt et, mourant, il a pour successeur un prince pacifique, Bajazet, vainqueur, avec une certaine difficulté, de son frère Djem. Et, alors, à l'égard d'un Sultan non belliqueux et menacé de dangers, on peut s'accommoder autrement; on obtient une réduction: le tribut sera de 12.000 ducats en 1481, et, en même temps, on aura un privilège, un vrai privilège, avec toutes les conditions demandées. Les Ragusains ne paieront que 1/2% dans les possessions du Sultan et ils auront le droit de justice au milieu de leurs colonies⁴.

Mais, en même temps que s'établissaient, avec le Sultan, ces rapports qui dureront, il y aura aussi une inclination naturelle vers les chrétiens. Ainsi, au XVI-e siècle, lorsque la chrétienté, sous la direction de Charles Quint, a essayé de prendre sa re-

¹ *Notes et extraits*, loc. cit., p. 386.

² Pour le premier paiement, *Notes et extraits*, loc. cit. Pour les accroissements, Anonyme, pp. 61-63, 70. Cf. *ibid.*, p. 68. Les Turcs essaient de prendre par trahison Stagno; *ibid.*, pp. 69-70.

³ *Ibid.*, p. 70.

⁴ *Ibid.*, pp. 72-73.

vanche et de regagner les provinces perdues, de raviver l'idée de la croisade, Raguse, bien entendu, ne pouvait pas négliger cette chrétienté environnante¹. Mais aussitôt un nouveau sandchal apparaît pour punir, et les Turcs ferment les défilés².

Aussitôt qu'un État disparaissait, une partie de la population de cet État passait à Raguse. La plupart, c'étaient des Slaves, de sorte que, à un certain moment, dans la seconde moitié du XV^e siècle, Raguse est arrivée à être le point de concentration de cette population slave qui se réfugiait sur un territoire libre.

Ceux des Byzantins, ceux des Serbes, Bosniaques, Herzégoviniens qui ont cherché un abri en pays roumain, de l'autre côté du Danube, sont très peu nombreux, — les Grecs, plus nombreux que les Slaves, bien qu'on trouve des descendants de Stipan en Moldavie, à l'époque du prince Alexandre Lăpușneanu. Cependant la plupart venaient à Raguse, et il n'est pas tout à fait indifférent de savoir quelques noms de ces réfugiés.

En ce qui concerne d'abord les Grecs, au moment où Constantinople succombe, il y a tout un groupe qui viennent s'établir, pour quelque temps, à Raguse. Un Rhali, un Paléologue, un Jean Lascaris, un Démètre Chalcocondylas, qu'on voulait avoir, plus tard, comme professeur de grec, un Emmanuel Marullus, un Théodore Spandugino, un Cantacuzène de lignée, qui a fini par passer en France, où il a dédié à Henri II tout un ouvrage en italien sur l'Empire Ottoman, échafaudant la fable que les Cantacuzènes descendent des pairs de France; puis des Tarchaniotès, des Comnènes par les femmes.

Tous ces gens-là ont passé par Raguse. Il y a, en même temps, tout un monde slave. Au moment où la Bosnie et l'Herzégovine s'émiettaient avant de disparaître totalement par la perte du château de Novi, on a, à Raguse, entre autres, les der-

¹ Anonyme, p. 99.

² *Ibid.*, p. 103: „a modo di volpe”. Le Sultan Sélim aurait visité, comme prince, en habit de derviche, Raguse; Luccari, p. 127.

³ Luccari, pp. 100-101. Il montre aussi la despina Anna, les Paléologues, Thomas, André, Emmanuel et une femme, qui passent vers Lucône, à la même époque où Scanderbeg visite la ville; *ibid.*, pp. 102, 105-106. Le reine de Bosnie, Catherine, aussi, *ibid.*, p. 408.

niers princes de l'Herzégovine, trois jeunes gens qui ont eu un sort très différent.

Vladislav est mort en 1490, laissant un fils, Balcha Hertzégovitch, qu'on rencontre plus tard; un autre, Vlatco, avait épousé une Aragonaise, et, après sa mort, sa veuve fut la femme d'un Loredano, de Venise. Celui qui a été le plus dangereux, parfois, le plus utile pour Raguse d'autres fois, celui qui a eu une attitude plus condamnable à l'égard de la chrétienté, ç'a été le troisième frère, Étienne¹. Comme les descendants des empereurs de Trébizonde, comme tel Paléologue, devenu Turc, il a abjuré, devenant Achmed-bey. A Raguse, on était parfois satisfait d'avoir de ces descendants de princes chrétiens à Constantinople, auxquels on pouvait parler avec une autre liberté et avec d'autre espoir qu'avec des Turcs de naissance.

Au XVI-e siècle, Raguse a été, plus d'une fois, sollicitée de trahir le Sultan; seulement, elle ne l'a pas fait, car elle en savait le danger. Lorsque des particuliers ont essayé de négocier avec le Sultan pour leur propre intérêt, aussitôt on les a soupçonnés de trahison, et des mesures sévères ont été prises contre quiconque voulait livrer quelque localité du territoire de Raguse ou elle-même à l'Empire Ottoman; tel a été décapité, tel autre soumis aux pires tortures, mourant au cinquième tour de vis².

Comme on savait que, dans la ville elle-même, il y avait des personnes qui pouvaient dénoncer de pareils agissements au Sultan, on donnait ce qu'on appelait de „bonnes paroles” aux chrétiens, mais on évitait de fâcher le Sultan. C'est la réponse qu'on a donnée plus d'une fois à Charles Quint.

D'un côté, lorsque les vaisseaux de l'amiral Doria paraissaient dans ces eaux, on courtisait l'Espagne de croisade, mais, s'il y avait un Torgoud, un Khairéddine Barbarossa, ces pirates, à demi-officiels, qui dominaient la Mer au nom du Sultan et pour leur propre intérêt, alors tous les compliments se tournaient du côté de ceux-là³.

¹ Jireček, *Der ragusanische Dichter Šiško Menčetić*, p. 266 et suiv. Dès 1466 les Turcs sont à Loug, à Versinié, à Trébinié; *ibid.*

² Jireček, loc. cit., pp. 27-28. Cf. *ibid.*, p. 31.

³ Luccari, p. 144 (Torgoud en 1555). Piali apparaît à Ombla, *ibid.*, p. 147. Cf. aussi, pour la délivrance des prisonniers chrétiens, *ibid.*, p. 151. Aussi, *ibid.*, pp. 142-143.

Raguse ne faisait ainsi que défendre bien difficilement son autonomie. Ce qualificatif injurieux, qu'on a trouvé plus tard pour elle, „La République des Sept Drapeaux”, on pouvait l'employer, au XVI-e siècle, pour *deux* drapeaux, mais ces deux drapeaux il fallait tout de même les hisser à tour de rôle pour conserver un reste de vie chrétienne dans les Balcons. De sorte que Raguse assistait, sans pouvoir essayer de s'en prévaloir avec les moyens si faibles dont elle disposait, à la campagne du Sultan contre les Vénitiens, à la prise de l'île de Chypre¹. Elle assistait, aussi impuissante, à cette grande croisade de la chrétienté occidentale, dirigée par l'empereur, qui s'est terminée à la catastrophe turque de Lépante, une catastrophe qui n'a pas produit les résultats qu'on en attendait².

Au XVII-e siècle, lorsque, pendant une trentaine d'années, les Turcs ont été pris, de nouveau, par la guerre contre Venise,— c'est l'époque à laquelle ils ont acquis l'île de Crète—, Raguse était dans une telle situation qu'elle avait abdiqué toute politique propre. S'il y a des cas d'action ragusaine plus tard, ils sont dus plutôt à des circonstances imprévues³.

Lorsque des vaisseaux russes, au XVIII-e siècle, se sont présentés dans l'Adriatique, sous le prince Orlov, les Ragusains en décadence ont eu ce rare privilège de pouvoir signer des actes avec la puissante monarchie de Catherine II⁴.

Seulement, tout cela vient de l'extérieur; de l'intérieur, aucun mouvement ne peut partir, puisque la vie politique s'est arrêtée.

Raguse ne se trouve pas dans les mêmes circonstances que les pays roumains. Les pays roumains pouvaient s'appuyer sur la Hongrie. Puis, après la perte de la Hongrie, il y avait l'Empire, les Habsbourg; il y avait, de l'autre côté, la Pologne; ensuite, après la Pologne, la Russie; des intérêts européens touchaient à ces régions du Nord du Danube. Tandis que, dans son coin d'isolement, Raguse ne pouvait guère comp-

¹ *Ibid.*, pp. 150-151.

² *Ibid.*

³ Voïnovitch, ouvr. cité.

⁴ *Ibid.*

ter sur les rivalités des grandes Puissances pour reprendre une activité politique qui s'était arrêtée pour toujours.

Mais, si l'on croit que Raguse, paralysée, fut désormais un pays n'ayant pas une importance comparable à celle dont je parlais pour le XV^e siècle, on se trompe. La ville était encore florissante, elle conservait son ancien orgueil, et voici dans quels termes on pouvait s'exprimer à son égard: „Raguse est la porte, par laquelle vont tous ceux qui désirent passer au Levant, au-delà du Danube¹”.

C'est une déclaration de la fin du XVI^e ou du commencement du XVII^e siècle², à un moment où la ville avait 30.000 habitants, chiffre constaté en 1578. Ailleurs, le même chroniqueur dit: „Cette cité, qui a été jadis et est encore florissante, est copieuse d'habitants, non-seulement en ce qui concerne les armes et les lettres, mais aussi pour le gouvernement de l'État³”.

A cette époque, Raguse avait la conscience qu'elle représente l'idée slave. Elle se sent le devoir de soutenir une civilisation slave; elle s'était gagnée, par ses services et par sa situation, le droit de représenter le slavisme qui, jusque là, avait été incorporé dans des États ayant une base slave et représentant d'une autre façon cette vie des Slaves balcaniques. On trouve cette idée chez Luccari lui-même: „Il y a beaucoup d'envie qui s'est dirigée contre cette république de Raguse et contre la nation slave en général”, *invidia che hanno portato alla nostra Republica et natione slava in universale*⁴.

Donc, on n'est plus à l'époque où tels écrivains de Raguse représentaient, avant tout, l'idée de la Renaissance et où ils étaient indignés contre ce fait, incontestable, que la population, à la fin du XV^e siècle, parlait le slave. Jireček a montré, en

¹ Rausa è la porta per la quale vanno tutti coloro che desiderano passar in Levante o di là del Danubio; Luccari, p. 158.

² L'anno 1601, quando scrivo quest' opera; *ibid.*, p. 119.

³ La quale è stata già nelli tempi adietro et è hoggi florida et copiosa d'huomini non solo nelle arme e nelle lettere, ma anco nel governo del Stato eccellentissimi; *ibid.*, Préface.

⁴ Préface.

présentant des actes de justice, que, le procès étant fait en latin, les injures dont on se plaint sont en slave¹.

Il arrive parfois qu'un document de justice est rédigé en grande partie en slave, parce qu'on passe par-dessus les formes héritées et on est arrivé à s'attacher, malgré le préjugé latin, à cette réalité qu'on ne peut pas écarter. On ne peut plus parler comme les Cerva, dont l'un se faisait appeler Hélius et l'autre Tubéron, tous deux représentants de la Renaissance, qui se tournaient contre cette „scaturigo" illyrienne, contre cette façon vulgaire, ordinaire, de parler le slavon.

Le slavon a pénétré peu à peu jusque dans la littérature. Jireček a trouvé, dans les documents qu'il a examinés, deux preuves très curieuses de ce passage d'une langue à une autre. Dans tel document, l'écrivain, qui est le chancelier de Raguse, entend chanter les „camerarii", les fonctionnaires de la Chambre. Il s'exaltait devant la beauté de ces chants, mais il emploie le latin pour dire combien il a été satisfait et pour faire l'éloge des demoiselles qui sont capables de provoquer les sentiments exprimés par les chants de ces jeunes bureaucrates².

Une autre fois, le chancelier prend la plume et, maintenant, il note sur le registre écrit en latin des chansons slaves, quelques vers. Ce passage a été très délicat, presque insensible; ceux qui se glorifiaient de parler l'ancien ragusain ou d'employer le latin d'une façon courante, ceux qui demandaient pour tel évêque de Hongrie des manuscrits de Cicéron³, ceux qui étaient familiarisés, et sont restés familiarisés, avec les oeuvres de Plaute, ont cherché à représenter en slavon ce que donnaient les grands poètes de l'Italie contemporaine.

Ainsi Dominique Zlatarich, né au XVI-e siècle, mort en 1608, traduisit l'*Aminia* du Tasse, en même temps qu'il rend l'*Électre*

¹ Jireček, loc. cit., pp. 38 et suiv., 55-56.

² Commemoratio suavitatis cantus dominorum camerariorum... Amasiae quae ipsos ad illos cantus impulerunt. Valeant ergo insignes et pulcerrimae domicelae quarum amor, mores et nobilitas tantam vim habent ut tam praestantium juvenum mentes ad se alicere valuerunt et eorum voluntates in quamcunque partem velint faciliter impellere possunt; *ibid.*, p. 37.

³ Jireček, loc. cit., p. 43.

de Sophocle, et il essaie un petit *Pyrame et Thisbé*, paru à Venise en 1598.

Tel autre, Marin Drjitch, emploie son talent pour donner des comédies à la façon de Plaute. Et ceci se continue pendant tout le XVII^e siècle, au commencement duquel il y a cette grande personnalité de Jean Gondola (1558-1638), fils de François Gondolich, traducteur et imitateur des poètes italiens, comme le Tasse, auteur de *l'Osmanide*, qui ne devait pas commémorer le jeune Sultan se dirigeant contre la Pologne en 1620, mais glorifier l'idée chrétienne que le roi de Pologne, se portant comme champion de la chrétienté, comme futur conquérant de Constantinople, représentait avec tant d'éclat.

Mais, à ce moment, malgré les influences italiennes, malgré les réminiscences latines, on ne pourrait pas dire ce que disait même un Denis, au moment où il donnait la Préface au Livre de M. Voïnovitch, c'est-à-dire que l'italianisme est en guerre, à Raguse, avec le slavisme. C'est le passé, et tout le passé roman de Raguse, toute l'individualité spirituelle et morale de Raguse qui ne change pas; elle passe d'une langue à une autre langue. Puisque, bien entendu, entre ces ouvrages de poésie, de poésie lyrique, de poésie épique, de poésie dramatique du XVI^e et du XVII^e siècles et entre ce que la Serbie a donné sous l'influence des chansons populaires épiques il y a une très grande différence; la langue est la même, les hommes, en grande partie, appartiennent à la même race, mais ce qui se trouve sous le vêtement de la langue est très souvent différent. Ainsi les Roumains, qui écrivaient jadis en grec, qui écrivent aujourd'hui en français n'en ont pas moins une mentalité, une sentimentalité nettement roumaines.

Ainsi, de nos jours, un Ivo Voïnovitch, qui est, sans doute, un très grand poète pour n'importe quel pays, représente, avant tout, la note adriatique, la note de Raguse; toutes les traditions de son pays vivent en lui. Il peut prendre des sujets d'un côté ou de l'autre côté: il a toujours cette note locale qui surgit à travers n'importe quel vêtement linguistique.

Cette Raguse du XVI^e siècle était fière de représenter une très vieille tradition, d'avoir gagné pour elle l'idée slave, de l'avoir conquise pour la continuation de sa vie morale, et aussi d'autre chose, d'un commerce qui s'étendait sur presque toutes

les régions européennes et sur beaucoup de régions en dehors de l'Europe.

Elle était fière, d'abord, de donner à l'Empire Ottoman, par des renégats de Raguse ou de Dalmatie en général, quelques-uns des plus importants commandants d'armée de l'Empire.

Ainsi Luccari affirme que le Grand-Vizir Mahomet Socoli, qui fut, pour ainsi dire, la main droite de Soliman vieillissant et l'appui de son successeur, était originaire de Baïtché¹. Un autre Ali était Macédonien, et le même Luccari a employé un ouvrage en latin pour en raconter la vie².

Il dira que Moustapha-Pacha, est né au Monténégro, que Sinan est de Topoïana, village près de Prizren³. Et, réunissant tous ses souvenirs sur l'origine slave des chefs de l'Empire Ottoman à son époque, il dira de la Dalmatie qu'elle a donné trois Empereurs et deux Papes⁴. „A notre époque, les rois ottomans vénèrent tant les vertus des Dalmatins qu'ils en tirent surtout les Pachas des provinces et des flottes et des armées et les Grands-Vizirs qui gouvernent tout l'Empire, auxquels ils donnent pour femmes les filles, les soeurs et les nièces du Grand Turc⁵”.

Et il finit par cette caractérisation générale, pleine d'orgueil: „La nation slave gouverne l'Empire Ottoman”⁶.

Et, en grande partie, c'est une réalité. La nation grecque a gouverné l'Empire Ottoman après la chute de Constantinople, pendant des dizaines d'années. C'est maintenant la „nation slave”, qui gouverne l'Empire. Tellement est vrai ce qu'on di-

¹ P. 148.

² „Hali Macedo, primus e porpuratis Baiassilhi secundi et qui, ottomanica militia imperator, Persas ad montem obliga insigni praelio vicit et ipse fortissime pugnans occubuit quique Piasithem ipsum et Racusanos patres parum inter se dissidentes perpetua amicitia conjunxit; voy. *Annali*, p. 126.

³ *Ibid.*, p. 149

⁴ *Ibid.*, p. 8

⁵ A tempi nostri i rè ottomani tengono in tanta veneratione le virtù de' Dalmatini, che da essi per lo più cavano i passi delle provincie et dell' armate del mare et de gli esserciti per terra et i gran Vesieri, che governano tutto l'Imperio, a' quali danno per moglie le figliuole, le sorelle et le nepoti del Gran Turco; *ibid.*, p. 8.

⁶ Nazione slava governa l'impero ottomano; *ibid.*

sait, à l'époque de la conquête de la Grèce par les Romains, que les vaincus sont très souvent ceux qui conquièrent leurs vainqueurs¹.

Et, même en fait de Sultans, Luccari n'oubliera pas de nous dire que Sélim II, le fils de Soliman, est le fils d'une femme de Serbie, que Safié, mère de Mahomet III, est une chrétienne d'Albanie².

Le commerce ragusain s'étendait sur presque toutes les régions de l'Europe. Il faut chercher, d'abord, non-seulement dans Luccari, mais dans les documents roumains, qui sont très nombreux à cette époque, pour voir combien, dans ces pays au-delà du Danube, était forte l'infiltration économique des Ragusains.

Aussitôt qu'il y avait une douane, comme ils le faisaient à l'égard des Serbes au XIV^e siècle, les Ragusains se présentaient pour en prendre la ferme. Aussitôt qu'il s'agissait d'une action de capitaliste, de remplir des fonctions de banquier, c'était encore le Ragusain qui était là. Ils gagnaient sur tous les pays. On les trouve d'abord en Hongrie, où ils sont très nombreux. Dans l'ouvrage de Luccari, il est question de la Transylvanie et des rivières qui la traversent; il parle des Ragusains qui, lorsque les Turcs ont déterrés, à Albe Royale, les os des anciens rois de Hongrie, se sont présentés aussitôt pour les racheter et pour les enterrer en terre sainte³.

Ils sont, bien entendu, dans toute la Péninsule des Balkans. Le même Luccari dit avoir vu le portrait d'Alexandre, Tzar de Bulgarie, dans le couvent, agrandi par lui, de Sainte-Marie, près de Stenimaca, fondé par „un roi d'Ibérie”⁴. Il prétend avoir vu, dans telle église de Sainte-Marie, le corps d'Ouroche, „conservant encore les longs poils sur sa poitrine”⁵.

¹ Aussi Ibrahim le Grand Vizir est non seulement de Tchâinik; mais d'ancêtres nobles de Raguse; *ibid.*, Roustem, de Mostar, est le fils de Radina Opoucovitch; *ibid.*, p. 139. Moustapha, le secrétaire du jeune Sultan Moustajik, est un Ragusain; *ibid.*, p. 145.

² *Ibid.*, pp. 151-152.

³ Pp. 141-144. Les Tôth, les Slovaques, parlent le „goth”; p. 24.

⁴ P. 52.

⁵ Con i pili lunghi al petto; p. 38.

Il n'y a pas de localité de la péninsule des Balkans qui eût échappé à ses pérégrinations; il a été à Philippopoli; il a vu Jean Crispo, ancien duc de l'Archipel, qui, dit-il, „fut invité par moi à dîner et il m'y raconta beaucoup de choses de ses antécédents”. Crispo a visité même Raguse, où sa femme l'avait précédé. Se rendant à Rome, il en est revenu en 1575. Aidé par la femme du Sultan, qui était originaire de Paros, il est mort à Péra.

Luccari a vécu dans ce monde à Constantinople; il a connu jusqu'à un Sultan, Mouley-Mélek, dont il dit „avoir lié avec lui une étroite familiarité. Il s'occupait de philosophie et des arts mathématiques”¹.

Il connaît Brousse, ancienne capitale de l'Empire Ottoman et il a fréquenté deux patriarches arméniens². Il parle la langue persane, l'adchem, la langue turque et l'arabe³. Il connaît „les sépultures des rois Pharaons en chambre”⁴, et il paraît avoir pénétré même dans les chambres sépulcrales des anciens souverains de l'Égypte⁵.

Des Ragusains vont jusqu'à Fez: „Quelques-uns de nos citoyens font le métier de la Mer et vont à Fez y exercer le commerce”⁶. Ils sont aussi aux Indes.

Des Ragusains sont allés, par-dessus la Perse, jusqu'à Diù, où ils donnent un vice-roi, jusqu'à Goa. Le Sultan les a employés dans sa guerre contre le roi du Portugal, et Luccari note que, à Goa, parmi les autres temples, il y a une église dédiée à Saint-Blaise de Raguse⁷.

¹ Trattai seco, stretta familiarità. Diede opera alla filosofia et all' arti matematiche; pp. 34-35.

² P. 145. „Per rispetto delle sete in niuna parte i Rausei non s'allargano tanto come in Bursia; p. 63.

³ P. 41.

⁴ Le sepulture de' rè faraoni, distinte in camare; p. 131.

⁵ Son frère Jacques a été en 1590 à Jérusalem et en a visité la bibliothèque; pp. 37-38.

⁶ Alcuni de' nostri cittadini, che fanno il mestiere del mare, si vanno in Fez ad esercitare la mercantia; p. 34.

⁷ Un „Giacomo Rauseo, vicerè di Dio” aux Indes sous Soliman; pp. 140-141 (année 1577). V' hà dentro frà gli altri tempì uno dedicato a San Biagio, molto ricco, ch' i Rausei i quali trafficano in quei mari l'hanno adornato; *ibid.*

Il y a des Ragusains jusqu'en Amérique. Lorsqu'il parle de l'Amérique, il dit: „L'Amérique, dans lequel pays les Ragusains viennent souvent, surtout les marins¹”.

Or, lorsqu'on a des relations aussi étendues, on ne peut pas parler d'une ville en déchéance.

J'ai mentionné aussi le séjour des Ragusains dans les pays roumains. Ils sont tellement nombreux que, vers la fin du XVI-e siècle, la vie économique des deux principautés est accaparée par eux. Jérôme Matievich est le médecin et l'homme d'affaires du prince valaque, ami des arts, Neagoe². Boccignoli décrit les guerres civiles qui suivirent en Valachie³. D'autres, surtout les deux frères de Marini Poli, ont entre leurs mains les principaux revenus de la Valachie.

Donc un Ragusain est le meilleur connaisseur des luttes pour le trône en Valachie au commencement du XVI-e siècle, et un autre Ragusain est employé par le plus artiste des princes roumains de cette époque, dans ses relations avec Venise. Il passa par sa patrie, où il fut particulièrement honoré à cause de la grande situation qu'il s'était gagnée dans le pays danubien.

Sur le Danube, comme à Andrinople, comme à Constantinople, les grands banquiers, à cette époque, sont des Ragusains. On trouve un André Babali à Constantinople, un Benoît et un Dominique Galiano à Andrinople, et à Sofia, à Niche, à Belgrade, à Timișoara, dans le Banat roumain, des Ragusains forment des colonies. Les banquiers de Silistrie sont les Luccari; il y en a trois: Secondo, qu'on appelle „le prince”, le „beyzadeh”; Jacques, qui vit à Constantinople, et un troisième, Jean. Un François de Jean Mango, un Apostolo di Raso, un Dimitri Seradura, un Michele di Longo, un Stanga, un Pascal Dabri sont mêlés dans toute cette vie économique des Balcans. Et l'empereur emploie à partir de 1550 comme

¹ Ne' quali paesi i Rausei frequentano molto, massimamente gli huomini maritimi; p. 122.

² *Bulletin de l'Institut pour l'étude du Sud-Est européen*, loc. cit., p. 39.

³ Appendice à Del Chiaro, *Rivoluzioni della Valacchia*, 2-e édition, Bucarest 1914.

agents Luc, Jean de Rado, Rado Sorgallo, Aloisio Radibratti, Marco Iovan Dobrovnicchi, Paul Giorgio, Grégoire le Ragusain.

Il est arrivé même ce cas, très curieux, d'un Ragusain, Jean de' Marini Poli, qui, accueilli à Bucarest par le prince régnant et par sa mère, qui était régente, obtint la faveur d'un mariage avec une princesse: il épousa la nièce de la princesse Catherine. Pendant quelque temps, lui, futur douanier de Moldavie, avec un Dominique des Giorgi et son frère Pascal, représentent toute une prise de possession des finances du pays par des gens venus de si loin. Dans une lettre, Pascal décrit son frère Jean revêtu du costume des grands boïars de la principauté, accompagnant le prince dans toutes ses visites et envoyé à travers le pays pour recueillir les impôts.

Et, lorsque, au commencement du XVII^e siècle, un prince roumain, Gaspard Gratiani, qui était d'origine morlaque, des confins de la Croatie avec la Hongrie, leva le drapeau contre le Sultan, il y avait dans son armée un capitaine qui s'appelait Marino des Resti, en attendant ce Sabbas de Raguse mêlé à la guerre de Pierre-le-Grand contre les Turcs en 1711.

Raguse, qui ne pouvait plus faire la guerre pour elle-même, a continué donc à remplir des fonctions politiques et militaires pour les pays qui se montraient accueillants à l'égard de ceux qui, pendant longtemps, avaient donné l'activité la plus opiniâtre et la plus féconde en résultats de la vie chrétienne dans la Péninsule des Balcons.

Ainsi, on pourrait souscrire au jugement d'Ernest Denis sur la valeur que la petite ville balcanique représente pour la civilisation générale. On pourrait dire, comme lui, que Raguse a été „un rayonnant foyer de lumière et de pensée, qui a exercé sur le mouvement général de la civilisation européenne une influence plus réelle et plus considérable que des États cent fois plus peuplés”.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page.</u>
I. Origines. Rapports avec Venise	3
II. Raguse et les Slaves	29
III. Raguse et les Turcs	55

Imprimerie
„Datina Românească“
Vălenii-de-Munte
(Roumanie)